

● LA DÉCENNIE MACRON

**La France affaiblie,
l'Afrique perdue,
l'Europe comme
ultime scène**

(Pages 8 et 9)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● ALGÉRIE-NIGER

**L'engagement de
l'Algérie pour le
développement du
secteur énergétique
nigérien salué**

(Page 3)

● EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

19.000 tonnes de ciment et de clinker exportées vers l'Italie et la Libye

(P4)

APRÈS UNE SÉRIE D'"AGISSEMENTS PROVOCATEURS ET HOSTILES" ÉMANANT D'ABOU DHABI

L'Algérie rompt ses relations diplomatiques avec les Emirats

Le 10 septembre 2026, l'Algérie a franchi un cap décisif en annonçant la rupture de ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis. Loin d'être une décision précipitée, ce choix du Gouvernement algérien s'impose comme un acte de fermeté et de responsabilité face à ce que le ministère des Affaires étrangères qualifie de "multiplication des agissements provocateurs ou hostiles" d'Abou Dhabi. L'Algérie a raison d'agir ainsi. Pendant des mois, Alger a privilégié la voie du dialogue et de la retenue.

(Lire en Page 5)



● A L'OCCASION DU 70^E ANNIVERSAIRE
DE LA CRÉATION DE L'UGCAA

**M^{me} Abdellatif insiste
sur la coordination
avec les organisations
professionnelles**

(P3)

● PALESTINE OCCUPÉE

**L'ONU alerte
sur l'intensification
du déplacement des
Palestiniens en Cisjordanie**

(P12)

L'UE appelle les entreprises d'IA à mieux contrôler leurs modèles avancés



La Commission européenne a lancé une vague d'interrogatoires auprès de dizaines d'entreprises d'intelligence artificielle, s'appuyant pour la première fois sur les nouveaux pouvoirs que lui confère la loi européenne sur l'IA (l'AI Act). « Notre but est de garantir qu'en Europe l'IA soit conçue, lancée et utilisée de manière sûre et transparente », a déclaré la vice-présidente de la Commission chargée du Numérique, Henna Virkkunen, dans un message publié sur LinkedIn. Elle a ajouté que Bruxelles est prête à « franchir toutes les étapes nécessaires » pour s'assurer que les entreprises respectent leurs obligations légales. Selon Thomas Regnier, porte-parole de la Commission en matière de numérique, les questions posées aux entreprises portent sur deux sujets principaux : la sûreté et la sécurité des modèles d'IA, ainsi que des points liés au droit d'auteur.

Cette offensive réglementaire survient après plusieurs incidents survenus cet été. Mi-juillet, un agent autonome fonctionnant avec deux modèles d'OpenAI serait sorti de son environnement de test pour s'aventurer sur Internet et attaquer la plateforme Hugging Face. Fin juillet, Anthropic a de son côté révélé que trois de ses modèles, encore en phase de test, avaient réalisé des intrusions non autorisées dans les systèmes informatiques de trois organisations. Interrogé sur ces deux affaires, Thomas Regnier a indiqué que la Commission reste « en contact étroit » avec OpenAI et Anthropic, et qu'elle prend ces incidents « très au sérieux », sans donner davantage de précisions sur la teneur des échanges. L'AI Act impose déjà, depuis août 2025, des règles de transparence et de droit d'auteur aux fournisseurs de modèles à usage général. Les modèles jugés les plus puissants, ceux dépassant le seuil de 10²⁵ FLOP, doivent en plus notifier la Commission et garantir la sûreté de leurs systèmes.

Népal : 4,7 milliards de dollars sont nécessaires pour la reconstruction

Le Népal a déclaré vendredi que 4,78 milliards de dollars étaient nécessaires pour reconstruire la région frappée par de dévastatrices crues soudaines et coulées de boue il y a plus de deux semaines, le long de la frontière entre le Népal et la Chine. Ces intempéries ont fait 1 385 morts, tandis que 5 130 personnes restent portées disparues. Selon une conférence de presse régulière du ministère népalais des Affaires étrangères, les dégâts totaux causés par la catastrophe sont estimés à environ 1,8 milliard de dollars, tandis que les pertes sont évaluées à quelque 883 millions de dollars. Le montant total des besoins estimés pour la reconstruction a été évalué à environ 4,78 milliards de dollars. L'Autorité nationale népalaise de réduction des risques de catastrophe et de gestion des catastrophes avait précédemment indiqué que le nombre de décès confirmés dans le pays était passé à 1 385, tandis que 5 130 personnes restaient portées disparues, dont 587 ressortissants étrangers. Les corps ont été temporairement inhumés après les procédures médico-légales nécessaires à leur identification, afin de pouvoir ensuite les remettre à leurs familles pour les rites funéraires définitifs.

Au total, 13 676 personnes ont été secourues jusqu'à présent, dont plus de 320 ressortissants étrangers. Le ministère a indiqué que, malgré les équipements reçus de partenaires internationaux, des équipements et des fournitures supplémentaires restaient nécessaires compte tenu de l'ampleur et de la complexité de la catastrophe ainsi que de la poursuite des opérations de recherche, de sauvetage et de secours. Parmi les besoins figurent notamment des drones à haute capacité, des systèmes LiDAR, des ponts Bailey, des fournitures de prévention des épidémies, des kits de tests ADN, des drones sous-marins et des pompes à haut débit.

Du côté chinois, le bilan reste de 43 morts, tandis que 519 personnes sont portées disparues, dont 261 ressortissants étrangers, dans la région autonome de Xizang, dans le sud-ouest de la Chine, également connue sous le nom de Tibet.

La catastrophe s'est produite le 26 août, lorsqu'un glacier du mont Langtang Lirung, au Népal, s'est fracturé à une altitude d'environ 5 200 Cette fracture a déclenché une avalanche de glace et de rochers, qui s'est transformée en une gigantesque coulée de débris et a déferlé à travers les vallées situées le long de la frontière.

Les crues et les coulées de boue ont dévasté les districts népalais de Rasuwā, Nuwakot, Dhading et Kavre, ainsi que la vallée de Katmandou. La catastrophe a également enseveli le poste-frontière de Gyirong, dans la région de Xizang.

France : le bilan du déraillement d'un TER près de Cléon porté à 44 blessés

44 personnes ont été blessées après le déraillement vendredi soir d'un TER Nomad à hauteur de Cléon, en Seine-Maritime, dans le nord-ouest de la France, a indiqué samedi le ministre français des Transports, Philippe Tabarot, sur le réseau social américain X.

Le ministre français a précisé qu'une jeune femme grièvement blessée était toujours hospitalisée au CHU de Rouen, ajoutant que « son pronostic vital n'est pas engagé ».

Parmi les blessés légers, 26 personnes ont été prises en charge vendredi dans quatre établissements de santé à Rouen. Selon Philippe Tabarot, 21 d'entre elles ont pu regagner leur domicile dans la nuit, tandis que cinq sont toujours prises en charge.

La circulation des TER est actuellement interrompue dans les deux sens entre Rouen et Elbeuf, notamment afin de permettre le bon déroulement des investigations, a indiqué le ministre.

Philippe Tabarot a également exprimé « toute [sa] solidarité à l'ensemble des voyageurs présents dans le TER Nomad » ainsi qu'aux forces de secours et aux équipes de la SNCF mobilisées après l'accident.

Le train, qui reliait Rouen à Caen, transportait environ 180 passagers lorsqu'il a déraillé vendredi 11 septembre vers 19h30 à proximité de Cléon, entre Tourville et Elbeuf-Saint-Aubin.

La préfecture de la Seine-Maritime avait déclenché son plan Orsec « nombreuses victimes », tandis que les pompiers, les forces de l'ordre et les équipes de la SNCF étaient mobilisés sur place.

Un premier bilan communiqué vendredi faisait état de 43 blessés. Le ministre avait alors indiqué qu'environ 20 personnes avaient été blessées et que 140 pompiers étaient engagés pour porter secours aux passagers.

Les circonstances précises du déraillement n'ont pas encore été établies. Les investigations se poursuivent notamment afin de déterminer les causes de l'accident.



RDC : l'Ebola se propage à une nouvelle province

Le nombre de cas confirmés d'Ebola dans l'épidémie en cours en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 7 000 depuis la mi-mai, selon les données officielles publiées vendredi soir. Les données du ministère de la Santé font état de 7 022 cas confirmés, dont 3 398 décès, soit un taux de létalité de 48,4 %. Cette nouvelle hausse intervient alors que le virus s'est propagé à une nouvelle province, portant à sept le nombre de provinces touchées : l'Ituri, le Nord-Kivu, le Haut-Uele, la Tshopo, le Sud-Kivu, le Bas-Uele et le Sud-Ubangi.

Le premier cas confirmé dans la province du Sud-Ubangi a été signalé à la fin de cette semaine dans la zone de santé de Bulu.

Selon les autorités, il s'agissait d'un homme de 23 ans, décédé après avoir voyagé depuis la province du Sud-Kivu le 10 juillet. Au total, 62 zones de santé sont désormais touchées dans les sept provinces. L'Ituri reste l'épicentre de l'épidémie et représente 78,9 % du nombre total de cas. Le gouvernement congolais et les organisations sanitaires ont lancé la semaine dernière un plan multisectoriel révisé de 180 jours, doté d'un budget de 1,3 milliard de dollars, visant à renforcer et coordonner la réponse afin d'interrompre les chaînes de transmission du virus.

Le plan prévoit notamment une importante expansion de la surveillance épidémiologique, du traçage des contacts et de la mobilisation des communautés, ainsi qu'un renforcement de la communication sur les risques, des capacités logistiques et des préparatifs dans les provinces exposées.

Zambie : une épidémie d'anthrax tue 46 hippopotames, 8 éléphants et 5 buffles

Une épidémie d'anthrax dans le nord de la Zambie a causé la mort de 46 hippopotames, huit éléphants, cinq buffles et un crocodile, tandis que 12 personnes ont été infectées par la maladie après avoir consommé de la viande provenant de carcasses d'animaux sauvages dont les tests se sont révélés positifs à l'anthrax, ont indiqué les autorités.



Les personnes infectées sont actuellement sous traitement, tandis que le gouvernement a déployé une équipe multisectorielle dans la réserve de chasse de Munyamadzi et la zone fluviale touchées, dans le district de Mpika, dans la province de Muchinga, afin de contenir l'épidémie, a déclaré vendredi dans un communiqué Norman Chipakupaku, coordinateur national de l'Unité de gestion et d'atténuation des catastrophes. « La chasse dans la zone touchée devrait être temporairement suspendue jusqu'à ce que la surveillance permette d'établir la situation sanitaire et les risques associés. Tout décès inexplicable d'animal doit immédiatement être signalé aux autorités compétentes », a-t-il souligné. Les agents de la police de la faune sauvage et les points de contrôle seront renforcés afin de sécuriser les sites où se trouvent les carcasses, d'empêcher leur déplacement et leur consommation, ainsi que d'améliorer le signalement des cas, a ajouté Chipakupaku.

Il a également exhorté la population à ne pas consommer la viande d'animaux morts naturellement ou de causes inconnues et à ne pas entrer en contact avec les carcasses d'animaux.

A L'OCCASION DU 70^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGCAA

M^{me} Abdellatif insiste sur la coordination avec les organisations professionnelles

L'Union dans la continuité de l'activité commerciale et la régularité de l'approvisionnement en Algérie est un principe économique et juridique fondamental qui vise à garantir la stabilité des marchés et la sécurité contractuelle entre les partenaires d'une chaîne logistique.

Il assure le bon fonctionnement de deux grands axes à savoir : la continuité de l'activité commerciale et la régularité de l'approvisionnement. Ainsi et concernant le principe de protection des relations d'affaires établies contre les ruptures brutales ou imprévisibles, dans la mesure où la loi impose généralement un délai de préavis raisonnable avant de mettre fin à une relation commerciale suivie, sous peine d'engager sa responsabilité pour "rupture brutale".

Concernant la transmission d'entreprise, il se trouve qu'en cas de cession ou de fusion, l'objectif est de maintenir les contrats en cours (clients, fournisseurs, salariés) pour éviter une paralysie de l'activité. Ceci pour le premier axe du fonctionnement.

Quant au second, à savoir la régularité de l'approvisionnement, celle-ci assure le flux

constant des marchandises pour répondre à la demande du marché sans interruption.

Et là, il y a l'assurance de la sécurité juridique, puisque les contrats d'approvisionnement à long terme (ou contrats-cadres) fixent à l'avance les volumes, les fréquences de livraison et les formules de révision des prix.

Enfin, il ne faut pas oublier également la gestion des risques qui est le principe poussant les entreprises à diversifier leurs sources d'achat et à mettre en place des clauses de sauvegarde (comme la force majeure) pour anticiper les crises (pénuries, blocages géopolitiques). Et l'interaction entre ces deux notions permet de créer un écosystème de confiance.

En d'autres termes : la continuité de la relation commerciale offre au fournisseur la visibilité nécessaire pour produire, tandis que la régularité de l'approvisionnement garantit à l'acheteur la possibilité de poursuivre son activité sans rupture de stock. Dans cet ordre d'idées, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a souligné hier, à Alger lors d'une rencontre organisée sous le haut patronage du Premier ministre à l'occasion du 70^e anniversaire de la création de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), correspondant au 13 septembre 1956, l'importance de renforcer le partenariat et la coordination entre son secteur, les organisations professionnelles et les opérateurs économiques, en adéquation avec la vision du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une économie nationale forte et équilibrée. La ministre a salué le rôle de l'Union dans l'approvisionnement des marchés et la régularité de l'activité commerciale, affirmant que son département continuera à l'accompagner afin de contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice de l'activité.

Dans son intervention lors de cette manifestation, organisée sous le slogan « Soixante-dix ans, un engagement renouvelé, une économie qui gagne », la ministre a mis en avant le rôle de l'Union dans la continuité de l'activité commerciale, la régularité de l'approvisionnement et le rapprochement des biens et services des citoyens, ainsi que ses actions de solidarité au profit de la population.

Elle a également salué la contribution de l'Union à la consolidation des principes de transparence dans la distribution, permettant de renforcer la régularité du marché et la fluidité de l'approvisionnement, tout en consacrant l'égalité des chances, la concurrence loyale et la confiance des consommateurs. Elle s'est dite convaincue que cette coopération contribuera à renforcer l'éthique dans l'activité commerciale et à soutenir la régularité du marché national. De son côté, le secrétaire général de l'Union, Issam Bedrissi, a renouvelé l'engagement de son organisation professionnelle à poursuivre son action au service de l'économie nationale, à défendre les intérêts des commerçants, des artisans et des opérateurs économiques, ainsi qu'à contribuer au renforcement



de la souveraineté économique et aux efforts de l'État visant à construire une économie forte et compétitive. Saisissant l'approche de la rentrée scolaire, M. Bedrissi a appelé les commerçants à veiller à ce que les prix des fournitures scolaires restent accessibles à tous. Il a insisté sur la nécessité de tenir compte du pouvoir d'achat des familles et de veiller à la disponibilité des différents

articles scolaires à des prix raisonnables, afin de contribuer à alléger les charges qui pèsent sur les familles durant cette période. Enfin, à noter que cette rencontre a été marquée par la présence de plusieurs acteurs et professionnels des secteurs du commerce et de l'artisanat, ainsi que de représentants des autorités civiles et militaires et de plusieurs organismes nationaux.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Algérie - Italie : un nouveau partenariat pour booster l'innovation et l'entrepreneuriat

L'Algérie et l'Italie franchissent une nouvelle étape dans leur partenariat économique en plaçant l'innovation, la valorisation des ressources locales et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets au cœur de leur coopération. Cette dynamique s'est concrétisée jeudi au siège du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, lors d'une réunion de coordination avec une délégation italienne. L'objectif affiché est clair : renforcer les échanges d'expertise et bâtir des passerelles concrètes entre les deux écosystèmes entrepreneuriaux.

La rencontre, présidée par la cheffe de cabinet du ministre, s'est tenue en présence de l'ambassadrice d'Italie en Algérie, de la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et d'un représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Cette composition témoigne de la volonté des deux pays d'impliquer directement les institutions chargées du financement et de l'accompagnement des très petites entreprises et des start-up.

Au centre des discussions, la question de la transformation des matières premières locales. L'Algérie dispose d'un potentiel important en ressources naturelles et agricoles, mais une grande partie reste encore exportée à l'état brut ou faiblement transformée. C'est précisément sur ce point que l'expérience italienne peut apporter une valeur ajoutée. L'Italie, reconnue pour son tissu dense de PME et de micro-entreprises spécialisées dans la transformation et la création de produits à forte valeur ajoutée, a proposé de partager son savoir-faire. La réunion a donc permis d'examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat liés aux industries de transformation. Il s'agit notamment de tirer profit du modèle italien de districts industriels et de filières courtes, où les petites unités de production parviennent à se spécialiser et à conquérir des marchés de niche à l'international.

Concrètement, les deux parties ont convenu de lancer des sessions de formation au profit des porteurs de projets algériens. Ces formations porteront prioritairement sur l'économie circulaire et l'entrepreneuriat. L'économie circulaire, qui vise à réduire le gaspillage et à réutiliser les ressources, correspond parfaitement aux orientations de l'Algérie pour une industrialisation plus durable. Apprendre aux jeunes entrepreneurs à concevoir des produits à partir de déchets agricoles, de sous-produits industriels ou de matières premières locales faiblement exploitées pourrait générer de nouvelles activités et des emplois non délocalisables. Autre axe majeur de ce partenariat : l'ouverture vers le marché européen. Le communiqué du ministère précise qu'il a été convenu de mettre en relation les porteurs de projets algériens avec le marché européen. Pour les start-up et micro-entreprises algériennes, c'est une opportunité majeure. L'Italie, en tant que membre de l'Union européenne et partenaire historique de l'Algérie, peut jouer le rôle de tremplin pour tester des produits, nouer des partenariats commerciaux et se conformer aux normes européennes. Cette mise en relation pourrait concerner des secteurs aussi variés que l'agroalimentaire transformé, le textile, l'artisanat, les cosmétiques à base de plantes locales ou encore les matériaux de construction écologiques. Ce rapprochement s'inscrit dans une relation bilatérale déjà dense entre Alger et Rome. L'Italie est l'un des premiers partenaires commerciaux de l'Algérie et un investisseur important, notamment dans l'énergie. Mais cette nouvelle phase montre une volonté de dépasser le cadre des hydrocarbures pour investir le champ de la connaissance, de l'innovation et de l'économie productive. En misant sur les start-up et les micro-entreprises, les deux pays ciblent le maillon qui crée le plus d'emplois et d'innovation de proximité.

Pour l'Algérie, ce partenariat répond à un double enjeu. Le premier est de diversifier l'économie en valorisant ses ressources autrement que par l'exportation brute. Le second est de donner aux jeunes les outils et l'accès aux marchés pour concrétiser leurs idées. Pour l'Italie, il s'agit de consolider sa présence en Algérie en accompagnant une montée en compétences et en créant des opportunités de coopération industrielle mutuellement bénéfiques. Avec cette feuille de route, Alger et Rome donnent un signal fort. La coopération du futur ne se limite plus aux grands contrats d'État à État. Elle passe aussi par la formation, l'échange d'expertise et l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de transformer les ressources locales en produits compétitifs.

R. N.

ALGÉRIE-NIGER

L'engagement de l'Algérie pour le développement du secteur énergétique nigérien salué

Le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, a salué la disponibilité et l'engagement de l'Algérie à contribuer au développement du secteur énergétique de son pays, notamment les hydrocarbures, soulignant que le Niger considère l'Algérie comme un partenaire stratégique et ambitionne de fonder avec lui une coopération durable et structurée. M. Tini s'exprimait mercredi lors d'une rencontre avec la presse, tenue à Niamey, consacrée aux activités et les avancées du secteur pétrolier du Niger, notamment sur les activités de la nouvelle campagne de forage de puits dans le bloc pétrolier de Kafra, situé au nord du pays, où le groupe Sonatrach est présent à travers sa filiale SIPEX (Sonatrach international production and exploration corporation).

"Notre ambition est de faire de cette coopération une coopération durable, structurée et créatrice de capacité. Nous saluons donc la disponibilité et l'engagement de l'Algérie, ainsi que l'ex-

pertise du groupe Sonatrach et de ses filiales", a-t-il souligné, ajoutant que le Niger considère l'Algérie comme "un partenaire stratégique dans le développement de son secteur énergétique, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant".

A cette occasion, le ministre nigérien a abordé l'état de la coopération entre les deux pays voisins, en insistant sur "la profondeur de la relation Niger-Algérie, liés par l'histoire, la géographie, la fraternité et les intérêts communs".

Tout en mettant en avant l'importance de l'expertise algérienne dans l'accompagnement du Niger pour la valorisation de ses ressources énergétiques, il a rappelé que cette dynamique de coopération s'est concrétisée cette année par plusieurs initiatives. A ce propos, il a cité les trois mémorandums d'entente signés, en juin dernier, entre les filiales de Sonatrach et la Société nigérienne de pétrole (SONIDEP), notamment dans les domaines de la géophysique, du forage et des produits

pétroliers. Le ministre nigérien a évoqué également le lancement le 13 août dernier de la campagne de forage de quatre puits au niveau du site pétrolier de Kafra, lors d'une cérémonie présidée conjointement par les Premiers ministres des deux pays. "L'expertise algérienne doit contribuer à valoriser les ressources nigériennes, tandis que les projets communs doivent créer des opportunités pour les entreprises, les travailleurs et les institutions des deux pays", a-t-il souligné.

Lors de cette rencontre avec la presse, M. Tini est revenu sur l'exploitation du bloc pétrolier de Kafra, assurant que les travaux portent actuellement sur la construction de quatre puits d'exploration étalés sur deux ans et confiés par SIPEX à l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), filiale de Sonatrach. Selon lui, les travaux réalisés sur le bloc Kafra ont mis en évidence "plusieurs découvertes, ainsi qu'un potentiel pétrolier important".

R.N.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

19.000 tonnes de ciment et de clinker exportées vers l'Italie et la Libye

La diversification de l'économie algérienne gagne du terrain. Preuve en est : près de 19.000 tonnes de ciment et de clinker ont été chargées au port de Skikda, en fin de semaine dernière, à destination de l'Italie et de la Libye. Une opération qui illustre la nouvelle orientation de la filière cimentière nationale, désormais tournée vers l'exportation alors que le marché intérieur est largement satisfait.

Selon Ilyas Manaâ, directeur commercial de l'Entreprise portuaire de Skikda (EPS), "l'opération de chargement s'est effectuée en trois embarquements simultanés, sur un rythme accéléré, sur les quais n°4, 8 et 11 pour un total de 18.950 tonnes".

Le détail des expéditions témoigne de la diversité des produits et des marchés visés. Sur le quai n°4, le navire «Mostein» a embarqué 4.600 tonnes de ciment conditionné en big bags en direction de l'Italie. Au quai n°8, le «MV Yeba» a chargé 6.750 tonnes de clinker, également pour l'Italie. Enfin, sur le quai n°11, le «Princess Anna» a pris à bord 7.600 tonnes de ciment en vrac à destination de la Libye. Pour M. Manaâ, ces opérations s'inscrivent dans le cadre de "la dynamisation des exportations nationales hors hydrocarbures" et du "renforcement de l'activité logistique du port". Elles reflètent aussi "la diversité des procédés de chargement des matériaux de construction ainsi que les capacités de l'EPS qui peut opérer des chargements à l'export en simultané via différents quais". Cette capacité à traiter plusieurs navires en parallèle sur des quais différents est un atout majeur. Elle réduit les délais d'escale, améliore la compétitivité du port et rassure les clients étrangers sur la fiabilité de la chaîne logistique algérienne.

UNE STRATÉGIE EXPORT ASSUMÉE
La décision d'orienter le ciment vers l'export n'est pas un hasard. Après des années d'investissements massifs, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un excédent de production important. Les grands chantiers de logements, d'infrastructures et d'équipements publics ont été livrés, et le marché national est désormais "suffisamment approvisionné" en ce produit stratégique.

Plutôt que de laisser les cimenteries tourner au ralenti, la stratégie est claire : valoriser ce surplus à l'international. Le ciment et le clinker deviennent ainsi des produits d'exportation à part entière, au même titre que les dattes, les produits agroalimentaires ou les engrais. L'Italie et la Libye représentent deux débouchés logiques. L'Italie, avec ses besoins en matériaux pour la construction et la rénovation, importe régulièrement du clinker et du ciment du pourtour méditerranéen. La Libye, en pleine reconstruction, constitue un marché de proximité à fort potentiel pour le ciment en vrac algérien.

UN PORT QUI MONTE EN COMPÉTENCES
Au-delà du ciment, le port de Skikda démontre qu'il est en mesure de gérer des opérations de plus en plus complexes. "Le port de Skikda a relevé le défi du traitement des cargaisons lourdes", souligne M. Manaâ. La semaine dernière, sur le quai mixte du nouveau port pétrolier, l'EPS a procédé au déchargement "de plusieurs colis lourds et de taille importante expédiés depuis la République de Corée, parmi lesquels une turbine de 132 tonnes mesurant 43 mètres". Une opération qui s'est déroulée "de manière professionnelle, précise et rigoureuse" grâce à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires. Cette prouesse technique démontre "la capacité de l'infrastructure portuaire à traiter des équipements industriels des plus complexes destinés aux grands projets énergétiques et industriels". Cette double compétence — exporter des produits de base



comme le ciment et importer des équipements lourds pour l'industrie — positionne Skikda comme un hub logistique polyvalent au service de la diversification économique.

VERS UNE CONTRIBUTION DURABLE À L'ÉCONOMIE NATIONALE
Les 18.950 tonnes exportées cette semaine ne sont qu'un début. L'objectif des pouvoirs publics est de faire des exportations hors hydrocarbures un véritable moteur de croissance et de création de devises. Le ciment a plusieurs avantages : forte valeur ajoutée, demande internationale stable, et coûts de production compétitifs grâce à l'énergie et aux ressources locales. En s'appuyant sur des

ports modernes comme celui de Skikda, l'Algérie peut gagner des parts de marché en Méditerranée et en Afrique. Cette dynamique profite aussi à l'emploi et à l'investissement. Les cimenteries, les transporteurs, les manutentionnaires portuaires et les services logistiques voient leur activité soutenue par cette nouvelle vocation exportatrice. Avec le ciment, l'Algérie prouve qu'elle peut transformer un excédent de production nationale en opportunité commerciale. Le port de Skikda, en assurant des chargements rapides et simultanés, devient le bras armé de cette stratégie. Une stratégie où le "Made in Algeria" quitte les frontières pour contribuer concrètement à l'équilibre de la balance commerciale.

Hamza B.

PÉTROLE Les prix devraient enregistrer des gains de plus de 8 %

Les prix du pétrole ont reculé vendredi soir, mais restent en bonne voie pour enregistrer une hausse de plus de 8 % sur la semaine, en raison des craintes d'une perturbation des approvisionnements. Le prix du diesel aux États-Unis a atteint un niveau sans précédent, en raison des développements survenus au Moyen-Orient. Les contrats à terme sur le brut Brent ont reculé de 3,28 dollars, soit 3,05 %, pour s'établir à 104,35 dollars le baril. Le brut américain West Texas Intermediate (WTI) a, quant à lui, baissé de 3,41 dollars, soit 3,33 %, pour s'établir à 99,07 dollars le baril. L'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, dimanche, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du

marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. La décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Le quota de production de l'Algérie demeurera ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour au titre du mois d'octobre. Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite entre les sept pays et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier international, en vue de contribuer à sa stabilité et à son équilibre.

R. N.

RAISIN

Des exportations qui ont dépassé un (1) million de dollars en 2025

La 5e édition du Salon national du raisin a été lancée samedi à Boumerdes, avec la participation de plus de 50 exposants, producteurs de raisin et opérateurs du secteur issus de la wilaya et d'autres régions du pays. Le Salon, organisé à la place des expositions de la ville de Boumerdes en coordination avec les services agricoles, a été inauguré par le secrétaire général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdessalam Djahnit, représentant le ministre du secteur. Dans une déclaration à la presse, le sous-directeur de la promotion des exportations vers l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient auprès du même ministère, Faïz Bouzeroura, a indiqué que les exportations de raisin ont enregistré une "croissance notable" entre 2022 et 2025, dépassant à elles seules un (1) million de dollars en 2025. Il a souligné qu'après des débuts modestes à l'export, "les ventes de raisin algérien à l'étranger dépassent désormais toutes les prévisions, avec de fortes perspectives d'élargissement vers différents marchés internationaux à court terme". Selon le responsable, les conditions nécessaires au développement de cette filière sont réunies, notamment grâce à la qualité des sols algériens, l'abondance de la production, l'intérêt croissant des agriculteurs pour l'investissement dans cette activité et l'augmentation du nombre d'exploitations agricoles spécialisées dans le domaine. Les exportations algériennes de raisin sont actuellement destinées à plusieurs pays d'Afrique, notamment la Tunisie, la Mauritanie, la Libye et le Sénégal, ainsi qu'à Oman et au Qatar au Moyen-Orient. Elles concernent également plusieurs pays européens, dont la France et l'Angleterre, ainsi que le Canada, selon le même responsable. Le Salon réunit des agriculteurs, producteurs, opérateurs et investisseurs de la filière viticole, ainsi que des instituts techniques spécialisés dans l'accompagnement et la vulgarisation agricoles, différents organismes, des représentants de banques et de compagnies d'assurance, des opérateurs industriels spécialisés dans l'emballage et le conditionnement, ainsi que des distributeurs de produits phytosanitaires. Prévu sur deux jours, le Salon propose, outre l'exposition de différentes variétés de raisin, des ateliers consacrés aux mécanismes de soutien et de promotion des exportations, animés par des spécialistes de différents domaines. A noter que la wilaya de Boumerdes assure près de 53% de la production nationale de raisin, ce qui lui permet d'occuper depuis plusieurs années la 1ère place nationale dans la production des différentes variétés de ce fruit.

H.B.

APRÈS UNE SÉRIE D'"AGISSEMENTS PROVOCATEURS ET HOSTILES" ÉMANANT D'ABOU DHABI

L'Algérie rompt ses relations diplomatiques avec les Emirats

Le 10 septembre 2026, l'Algérie a franchi un cap décisif en annonçant la rupture de ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis. Loin d'être une décision précipitée, ce choix du Gouvernement algérien s'impose comme un acte de fermeté et de responsabilité face à ce que le ministère des Affaires étrangères qualifie de "multiplication des agissements provocateurs ou hostiles" d'Abou Dhabi.



tant de préserver les relations bilatérales, le gouvernement algérien a pris, ce jour, la décision de procéder à la rupture des relations diplomatiques avec les Emirats Arabes Unis», a affirmé le ministère des Affaires étrangères. Ce dernier a précisé que l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis a été reçu jeudi dernier au siège du ministère des Affaires étrangères où cette décision lui a été formellement notifiée. Un délai de 48 heures lui a été accordé pour se conformer à cette décision, selon la même source.

Il faut souligner qu'avant d'en arriver à cette décision, l'Algérie a usé aussi d'un discours ferme envers les Emirats Arabes Unis qui s'est avéré être un partenaire encombrant. Cette vérité, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'a exprimée publiquement. En juillet dernier et lors de son entrevue périodique avec des médias nationaux, le président Tebboune a dénoncé les agissements des Emirats Arabes Unis sans les nommer explicitement. Le chef de l'Etat avait alors pointé du doigt la responsabilité des Emirats. «Parfois, je parle d'un Etat minuscule parce que son impact est très négatif. Là où ils mettent le pied, le sang coule», avait déclaré le président de la République. Ce qui s'est vérifié d'ailleurs par la suite et dans le sang par le chaos que vit depuis plusieurs années le Soudan où le rôle d'Abou Dhabi est connu de tous. Ce qui n'est pas sans légitimer la thèse de l'implication active des Emirats dans les tensions que vit la région du Sahel avec sans l'ombre d'un doute sa volonté de nuire à l'Algérie. Et c'est à ce niveau que les actions diplomatiques que mène l'Algérie pour un Sahel stable et en paix divergent avec les agissements d'Abou Dhabi qui table plutôt sur le chaos et l'insécurité régionale. Mais les masques sont tombés depuis un certain temps: derrière l'activisme déstabilisateur d'Abou Dhabi au Sahel se cache l'obsession de nuire à l'Algérie et à ses actions de pacification et de réconciliation entre les belligérants. Et la mise en garde de l'Algérie ne date pas d'hier. Le 10 janvier 2024, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Haut conseil de sécurité, consacrée à l'examen de la situation générale dans le pays et de la situation sécuritaire liée aux pays du voisinage et au Sahel. «Dans ce contexte, le Haut conseil de sécurité a exprimé ses regrets concernant les agissements hostiles à l'Algérie, émanant d'un pays arabe frère», a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Autant

d'éléments et de faits attestant que l'Algérie vient de prendre une décision en phase avec les agissements des Emirats Arabes Unis.

LES PARTIS POLITIQUES EXPRIMENT LEUR SOUTIEN ABSOLU À UNE DÉCISION SOUVERAINE

Les différents partis politiques ont exprimé leur soutien absolu à la décision prise jeudi dernier par l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis, la qualifiant de «décision souveraine» visant à préserver les intérêts supérieurs de la nation. Dans ce cadre, le Parti du Front de libération nationale (FLN) a affirmé son «soutien total et absolu et son entière adhésion à la décision souveraine et ferme prise par l'Etat algérien de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis», considérant que cette «mesure ferme est dictée par la nécessité de préserver les intérêts supérieurs du pays et intervient en réaction naturelle face à la persistance de comportements et d'agissements provocateurs et hostiles injustifiés visant à porter atteinte à l'intégrité de notre territoire national». De son côté, le Rassemblement national démocratique (RND) a fait part de son soutien total à la décision, après avoir épuisé toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales, face à la multiplication par la partie émiratie de ses agissements provocateurs et hostiles, en dépit des nombreuses mises en garde adressées par l'Algérie, qui a fait montre d'une grande retenue et d'un sens élevé des responsabilités. Pour sa part, le Front El Moustakbal a exprimé son «soutien à cette décision souveraine» prise par l'Etat algérien, soulignant qu'elle «intervient dans le cadre de l'exercice par l'Algérie de son plein droit de protéger ses intérêts supérieurs et de préserver sa sécurité nationale». Dans ce contexte, le Front des forces socialistes (FFS) considère que la rupture des relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis est «une décision souveraine juste, dictée par les actes hostiles dont ils se sont rendus coupables et imposée par les exigences de la fermeté diplomatique, dans le cadre d'une politique étrangère résolue et équilibrée basée sur la préservation de notre souveraineté nationale, la sauvegarde de notre sécurité nationale et la défense des intérêts supérieurs de l'Etat». A son tour, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a mis l'accent sur «l'appui absolu» du PT à la décision prise par l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats

arabes unis, la qualifiant de «décision souveraine judicieuse», qui a pour objectif de «préserver la sécurité du pays et ses intérêts supérieurs, notamment face à la recrudescence des agissements hostiles émanant de ce pays».

Dans ce sillage, le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) a mis en avant son «plein appui» à cette décision, «les Emirats arabes unis s'étant impliqués dans des complots aux conséquences imprévisibles contre la souveraineté et la sécurité de l'Algérie», une position également exprimée par le Mouvement El-Bina qui a souligné «son appui à cette décision ainsi qu'à toutes les décisions souveraines liées à la préservation des intérêts vitaux de la Nation algérienne, particulièrement celles ayant trait aux questions de défense, de sécurité et de politique étrangère». A ce titre, le parti de la Liberté et de la Justice (PLJ) a fait part de son «soutien total à la décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis», la qualifiant «de mesure souveraine et décisive imposée par la nécessité de protéger la sécurité nationale algérienne et de préserver la décision nationale face à ce que le comportement émirati constitue désormais, une source de préoccupation et une menace croissante pour la stabilité de l'Algérie et ses intérêts supérieurs».

Le Parti El Karama, a, de son côté, salué la décision «souveraine» de l'Algérie, affichant son «soutien total aux hautes autorités du pays dans toutes les décisions et mesures de nature à préserver la souveraineté de l'Algérie, sa sécurité nationale et ses intérêts supérieurs».

De son côté, l'Alliance nationale Républicaine (ANR) s'est félicitée de cette décision souveraine, affirmant «son plein soutien à la position de l'Etat algérien et aux décisions qu'il prend pour défendre ses intérêts nationaux supérieurs et protéger sa souveraineté et sa dignité».

Pour le Front de la Bonne gouvernance (FBG), la souveraineté de l'Etat algérien et l'indépendance de sa décision nationale constituent «des constantes immuables», affichant son «soutien aux décisions souveraines de l'Etat, partant de sa responsabilité constitutionnelle dans la préservation de la sécurité nationale, la préservation de la souveraineté et de l'indépendance, ainsi que la défense des intérêts supérieurs de l'Algérie».

LA PRESSE INTERNATIONALE SUIT AVEC INTÉRÊT LA DÉCISION DE L'ALGÉRIE DE ROMPRE SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS ARABES UNIS

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis a fait l'objet d'une large couverture de la part des agences de presse et des médias internationaux, qui ont rapporté que cette décision intervient après l'épuisement de tous les moyens susceptibles de préserver les relations bilatérales, sur fond de «comportements provocateurs et hostiles». L'agence Reuters s'est intéressée à la décision de l'Algérie de rompre ses relations diploma-

tiques avec les Émirats, soulignant les actes qualifiés par l'Algérie de «provocateurs ou hostiles», tandis que le ministère des Affaires étrangères a confirmé que toutes les voies visant à préserver les relations bilatérales avaient été épuisées.

L'agence a également indiqué que l'ambassadeur des Emirats arabes unis avait été convoqué et informé de l'obligation de se conformer à cette décision dans un délai de 48 heures. De son côté, l'agence Associated Press (AP) a rapporté que le communiqué algérien évoquait des actes «provocateurs et hostiles» ainsi qu'un «comportement regrettable et injustifié», précisant que l'Algérie avait affirmé avoir épuisé tous les moyens visant à préserver les relations bilatérales. Le quotidien espagnol El Pais a indiqué que les autorités algériennes avaient fait état d'une multiplication des actes «provocateurs ou hostiles», précisant que l'Algérie avait adressé à plusieurs reprises des avertissements à la partie émiratie.

Dans le même contexte, l'agence turque Anadolu a rapporté que la décision de l'Algérie de rompre ses relations avec les Émirats avait été prise «après l'épuisement de tous les moyens susceptibles de préserver les relations bilatérales». Elle a également relevé la décision de l'Algérie de fermer son espace aérien, à compter du 11 septembre courant à 00h00, à tous les aéronefs civils et militaires immatriculés aux Emirats arabes unis, à l'aller comme au retour.

Sont toutefois exclues de cette décision les liaisons aériennes commerciales civiles émiraties en provenance ou à destination de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, lesquelles se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2026, date d'expiration du contrat.

De son côté, CNN Arabic a mis en avant, dans sa couverture, la confirmation par l'Algérie qu'elle avait fait preuve «d'une grande retenue» et «d'un sens élevé des responsabilités» face à ce qu'elle a qualifié de multiplication des comportements provocateurs ou hostiles. La chaîne a également indiqué que l'Algérie avait déployé des efforts pour informer la partie émiratie et la mettre en garde contre les conséquences avant de prendre la décision de rompre les relations.

La chaîne Al Jazeera a, quant à elle, souligné que la décision algérienne intervenait après des avertissements répétés adressés à la partie émiratie, précisant que l'Algérie considérait que la poursuite des comportements contestés n'était plus acceptable ni supportable entre deux États souverains. Elle a également rapporté le délai de 48 heures accordé à l'ambassadeur des Emirats arabes unis pour se conformer à cette décision. Le quotidien saoudien Asharq Al-Awsat a également consacré un article à cette décision, évoquant les mesures prises par l'Algérie après la rupture des relations diplomatiques, notamment l'octroi d'un délai de 48 heures à l'ambassadeur des Emirats et l'annonce de la fermeture de l'espace aérien algérien aux avions civils et militaires immatriculés aux Emirats, à l'exception des vols commerciaux à destination d'Alger jusqu'à la fin de l'année 2026.

Hamza B.

OUARGLA

Des jeunes bâtissent le présent et dessinent les contours du futur

La wilaya d'Ouargla dispose d'un important potentiel de jeunes actifs dans divers domaines, qui ont su dépasser le stade de la simple participation à l'action sociétale pour se démarquer avec un esprit d'initiative et de contribution effective au service de la société et la production de solutions.

Ainsi, en matière d'action associative, d'entrepreneuriat, de culture, de sport, d'innovation ou de technologie, les jeunes d'Ouargla n'ont cessé de rechercher des opportunités leur permettant de concrétiser leurs idées et talents, dans un paysage reflétant une conscientisation croissante de l'importance de leur rôle dans le développement local.

De récepteurs passifs à acteurs actifs, les jeunes mettent au jour la réalité de la vie quotidienne à Ouargla et l'existence d'initiatives juvéniles à travers les quartiers et communes via des activités orientées vers le volontariat, la vie associative, culturelle et sportive, servir la société pouvant commencer par de simples initiatives capables d'opérer un impact positif.

L'action associative constitue un des plus importants espaces illustrant cette dynamique et dont l'expérience de Smail Mihoubi est l'un des archétypes.

Ce jeune a en effet choisi de contribuer à la vie de la société et soutenir son entourage en s'investissant dans le volet sanitaire, particulièrement à travers l'assistance de malades, en sus des aides aux franges nécessiteuses.

Il a également participé à plusieurs caravanes médicales, à l'échelle locale et nationale, contribuant ainsi au soutien des initiatives sanitaires et solidaires et démontrant à travers son engagement personnel que l'action sociale peut constituer une manière opérationnelle et efficace de répondre aux préoccupations des citoyens et soutenir les franges indigentes.

Dans un autre volet, le développement de la culture entrepreneuriale au sein des jeunes générations marque une croissance visible, avec une vision tournée vers la création d'entreprises et le lancement de projets comme options privilégiées pour l'édification de l'avenir et la contribution à l'activité économique.

C'est dans ce sens que Salaheddine Soussou, entrepreneur ouargli, incarne l'exemple du



jeune qui a choisi d'entreprendre et d'innover en tant qu'entrepreneur, représentant et ambassadeur de l'accélérateur public des startups "Algeria Venture".

Il s'agit également du co-fondateur et directeur général par intérim de la startup "Space Garini", spécialisée dans la gestion et les services de parkings automobiles.

Il est aussi un des fondateurs de la plateforme "Waha Flow", un projet numérique novateur spécialisé en santé mentale en milieu professionnel et en accompagnement préventif ambitionnant de contribuer à l'orientation et l'accompagnement des forces juvéniles.

C'est ainsi que Salaheddine Soussou a récemment été gratifié d'une distinction de "Meilleure innovation" pour son projet "Tarchidi" dédié à la rationalisation de la consommation d'énergie, concrétisant une expérience conjuguant esprit entrepreneurial, innovation et recherche de solutions concrètes à des préoccupations du quotidien.

Dans le volet culturel, les jeunes d'Ouargla maintiennent leur présence à travers le théâtre, la musique, les arts, l'écriture et la création.

Par ailleurs, une nouvelle génération de créateurs dans les domaines de la photographie, de la création de contenus et de la production audiovisuelle ont émergé récemment, jouissant

de la révolution numérique actuelle pour développer leurs talents et atteindre un plus grand public.

UNIVERSITÉ ET INNOVATION : INVESTIR DANS LES JEUNES COMPÉTENCES

L'université est le pivot de la formation de la jeunesse et l'encouragement de la recherche et de l'innovation, notamment avec l'intérêt croissant porté par les étudiants à la technologie, à l'intelligence artificielle et à l'emploi de nouvelles technologies dans le développement de nouvelles idées et solutions.

C'est dans ce contexte précis que le rôle des incubateurs et divers dispositifs d'accompagnement misent en place par l'Etat est crucial dans l'appui du passage des porteurs de projets de la formulation de l'idée à sa concrétisation ainsi que l'amélioration des compétences nécessaires au développement de leurs projets, en assurant la pérennité, dans le cadre des efforts visant à investir dans les jeunes talents et à les valoriser.

Qu'ils aient choisi le volontariat, l'entrepreneuriat, ou bien encore la culture, le sport, les technologies ou la santé mentale, les jeunes veulent trouver leurs voies et ne plus être spectateurs de l'avenir mais prendre part à son édification.

PROJET DU PHOSPHATE INTÉGRÉ À TEBESSA ET SOUK AHRAS:

Nécessité de finaliser les projets de raccordement aux eaux industrielles avant fin 2026

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a insisté, jeudi, sur la nécessité de finaliser, avant fin 2026, les travaux de raccordement du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba (Tébessa) et d'Oued El Keberit (Souk Ahras) aux eaux industrielles, indique un communiqué du ministère.

Présidant une séance de travail consacrée au suivi du taux d'avancement des travaux de raccordement de ce projet aux eaux industrielles, M. Bouzegza a souligné l'impératif d'accélérer le rythme de réalisation et d'intensifier les efforts avec le strict respect des normes et des spécifications techniques en vigueur, selon la même source.

Le ministre a également insisté sur l'importance d'assurer "un suivi de terrain permanent et de lever tous les obstacles pouvant entraver l'avancement des travaux, en vue de garantir la mise en service des installations dans les délais impartis, d'accompagner le projet de phosphate intégré, de renforcer sa capacité à réaliser ses objectifs économiques et stratégiques à dimension nationale", précise le document.

La réunion qui s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, du directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), le PDG du groupe Etudes et Réalisations Hydrauliques (GERHYD), du DG de l'entreprise "Cosider Canalisations", a permis de passer en revue le taux d'avancement des travaux, ainsi que les différents composants de ce projet de raccordement, notamment les ouvrages de mobilisation, de transfert et de pompage des eaux, en sus des opérations restantes pour l'entrée en service de ces installations.

Le projet d'alimentation en eau brute de la zone industrielle de Bled El Hadba, à partir du champ de Negrine, dont la réalisation a été confiée à GERHYD, comprend la réalisation de sept (7) stations de pompage, d'une capacité de débit de 170 litres/seconde, ainsi que la pose de conduites sur une longueur de 157 km, outre la réalisation et l'équipement de trois (3) forages d'une profondeur de 400 mètres, avec une capacité de production de 25 litres/seconde par forage, et l'équipement de cinq (5) forages supplémentaires et leur raccordement au réseau électrique. Quant au projet d'acheminement de l'eau brute destinée à alimenter le site industriel d'Oued Keberit (wilaya de Souk Ahras), dont la réalisation a été confiée au groupe "Cosider", il porte sur la réalisation d'une station de pompage d'une capacité de débit pouvant atteindre 1200 litres/seconde, la pose de conduites sur une longueur de 78 km, ainsi que la réalisation d'un réservoir d'une capacité de 10000 mètres cubes, outre la réalisation et l'équipement de huit (8) forages d'une profondeur atteignant 800 mètres.

TIZI OUZOU :

Lancement de la distribution de cheptels aux sinistrés des incendies

L'opération de distribution d'animaux d'élevage aux sinistrés ayant perdu leurs cheptels lors des incendies de fin août dernier, a été entamée à Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Dans le cadre de la poursuite des opérations de prise en charge et d'indemnisation des citoyens victimes des récents feux de forêt, et en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés avant le 15 septembre 2026, la wilaya de Tizi Ouzou a officiellement lancé la distribution des animaux d'élevage destinés au renouvellement du cheptel perdu, a indiqué le directeur des services agricoles par intérim, Nadir Boussa.

La distribution des bovins a débuté hier soir (mercredi) au niveau de l'Unité locale de développement de l'arboriculture (SODEAR), dans la commune de Draâ Ben Khedda, en présence du chef de daïra de Draâ Ben Khedda et du directeur par intérim des Services agricoles. La distribution des ovins s'est poursuivie aujourd'hui sur le même site, au profit des citoyens recensés par les commissions locales

et dont les biens et le cheptel ont été détruits par les incendies.

Les dégâts recensés dans le secteur de l'agriculture à Tizi-Ouzou concernent quelque 2.500 agriculteurs et portent notamment sur 128.000 arbres fruitiers, dont 100.000 oliviers, ainsi que des infrastructures agricoles, à savoir, 28 poulaillers, 27 étables, 27 hangars de stockage de matériel et de fourrage.

Les pertes en bétail s'élèvent à 54 bovins, 262 ovins, 167 caprins et 2.500 ruches, selon la DSA.

L'opération de remise des aides financières et en nature aux sinistrés, en guise d'indemnisation des biens et du cheptel perdus durant les incendies, se poursuivra jusqu'à la prise en charge de l'ensemble des sinistrés recensés, ont précisé les services de la wilaya dans un communiqué.

CARAVANE MÉDICALE D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE À LEUR PROFIT

D'autre part, une caravane médicale d'accompagnement psychologique au profit des victimes des récents incendies a été lancée, dans

la wilaya de Tizi-Ouzou à l'initiative du comité de wilaya du Croissant Rouge algérien (CRA), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Composée d'une quarantaine de médecins et de spécialistes, cette initiative, dont la première étape a été le village d'Ait Ali dans la commune de Boghni, s'inscrit dans le prolongement des actions de solidarité déployées à travers l'ensemble des wilayas touchées, dont Tizi-Ouzou, a indiqué M. Aziz Dial, président du Comité de wilaya du CRA.

Pour sa part, le Pr. Abes Ziri, professeur en psychiatrie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, a précisé que cette opération vise à soutenir et à accompagner psychologiquement les victimes, afin de les aider à surmonter la situation qu'elles ont vécu.

"Une prise en charge immédiate est assurée sur place, et si nécessaire, les patients seront orientés et pris en charge au niveau du service du CHU", a-t-il ajouté.

Cette caravane poursuivra sa mission au profit des citoyens des autres communes et villages concernés, afin d'assurer une couverture optimale et un soutien psychologique.

LES VIOLATIONS MAROCAINES DES DROITS HUMAINS DES SAHRAOUI

Au centre de la 63ème session du CDH à Genève

Le militant sahraoui Yaqouta Mokhtar a affirmé mardi, avant la séance plénière de la 63e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, que la question des droits de l'homme au Sahara occidental ne concerne pas seulement les violations, mais aussi l'absence d'un mécanisme international chargé des droits de l'homme.



Lors d'une intervention orale durant la séance plénière consacrée aux commentaires sur le rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, le coordinatrice de l'Observatoire sahraoui des ressources naturelles et de la protection de l'environnement a déclaré que l'accès indépendant au Sahara occidental occupé demeure restreint depuis des décennies pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les rapporteurs spéciaux des Nations Unies, les journalistes et les observateurs

internationaux. Elle a souligné que l'absence de contrôle indépendant ne signifie pas l'absence de violations. Au contraire, elle signifie que les victimes sont laissées à l'isolement, que la documentation des faits devient plus difficile et que la prévention des violations est plus complexe.

La militante sahraoui a regretté que la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) demeure la seule

mission onusienne sans mandat relatif aux droits de l'homme, considérant que cette situation perpétue un déficit de protection dans un contexte où continuent d'émerger des informations faisant état d'arrestations arbitraires, de restrictions aux réunions pacifiques et de représailles contre ceux qui coopèrent avec les mécanismes de l'ONU.

Elle a affirmé que le maintien de cette lacune en matière de protection ne saurait être toléré comme

s'il était normal, appelant le Conseil des droits de l'homme à la traiter comme une question urgente nécessitant une action efficace.

Mme Yaqouta a souligné que le contrôle indépendant n'est pas une ingérence politique, mais un outil de prévention, de responsabilisation et de protection des civils. Elle a insisté sur l'importance de permettre aux mécanismes onusiens compétents d'accéder au territoire et d'exercer leurs fonctions en toute indépendance.

Dans ce contexte, elle a exhorté le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et ses procédures spéciales à garantir un accès immédiat et inconditionnel au Sahara occidental occupé. Elle a également appelé le Conseil des droits de l'homme à combler le déficit de protection persistant en établissant un mécanisme indépendant et permanent de surveillance des droits humains sur le territoire.

L'activiste sahraoui a conclu son intervention en soulignant la nécessité pour la communauté internationale de pouvoir observer et vérifier ce qui se passe au Sahara occidental, considérant la surveillance indépendante comme un fondement de la prévention, de la responsabilité et de la protection des civils.

TUNISIE :

L'électricité prépayée, un tournant pour la STEG

Il existe des réformes qui annoncent à grand bruit et d'autres qui s'imposent par la seule force des chiffres. Le débat sur le paiement prépayé de l'électricité et du gaz appartient à la seconde catégorie. En dehors de la question technique, celle du mode de facturation de l'énergie, se joue en réalité une refonte du lien entre l'État, l'entreprise publique et le citoyen consommateur. La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz n'est plus seulement confrontée à un problème de trésorerie. Elle est le miroir d'un modèle énergétique tout entier arrivé à un point de mutation. Les données sont sans équivoque. Selon les rapports sur les projets de lois de finances des années 2022, 2023 et 2024, publiés par le ministère des Finances, la subvention publique allouée à la STEG est passée de 1 626 millions de dinars en 2022 à 2 678 millions en 2023, avant d'atteindre 4 019 millions en 2024. Cette trajectoire, loin d'être un simple ajustement conjoncturel, dessine une pente budgétaire qui interroge la soutenabilité même du système actuel de tarification.

UNE FACTURE QUI N'ATTEND PLUS LE CONSOMMATEUR

Le principe du prépaiement énergétique renverse une logique vieille de plusieurs décennies. Au lieu de consommer puis de régler, l'utilisateur recharge un crédit avant d'utiliser l'électricité ou le gaz, grâce à un compteur intelligent connecté. Cette inversion temporelle change tout pour la STEG. Le délai entre la consommation et l'encaissement, source structurelle d'impayés et de coûts de recouvrement, disparaît purement et simplement. L'entreprise sécurise ses recettes avant même que l'énergie ne circule dans les foyers. Cet instrument, déjà éprouvé dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, ne relève donc pas de l'expérimentation hasardeuse. Il s'agit d'un outil de gestion financière dont l'efficacité a été testée dans des contextes économiques comparables à celui de la Tunisie, où la maîtrise des créances publiques conditionne directement l'équilibre budgétaire national.

LIBYE :

Un nouveau projet permet de récupérer 15 millions de pieds cubes de gaz par jour

En Libye, la National Oil Corporation (NOC) a salué la réussite de la compagnie Mellitah Oil & Gas dans la mise en œuvre du projet d'exploitation du gaz de la station KK, dont les opérations de mise en service expérimentale ont débuté vendredi matin. L'importance de ce projet réside dans la récupération de l'ensemble des volumes de gaz associé provenant des puits de la station, estimés à 15 millions de pieds cubes par jour. Ces quantités sont acheminées par un gazoduc long de 40 kilomètres vers le champ d'Abu Attifel, où elles sont traitées dans une unité de liquéfaction du gaz naturel. Le gaz est ensuite dirigé vers le hub de Zueitina avant d'être raccordé au réseau côtier, contribuant ainsi à renforcer l'approvisionnement du réseau énergétique national et à répondre aux besoins du marché local. Au-delà de son importance économique pour le renforcement de la production et la consolidation d'une exploitation durable, le projet constitue également une étape majeure dans la réduction des émissions et la protection de l'environnement. Il s'inscrit dans la stratégie de la National Oil Corporation visant à atteindre l'objectif de « zéro torchage de gaz » d'ici 2030.

SCANDALE PEGASUS ET LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA

Des révélations attestant l'implication du Makhzen

Un ancien responsable des services de renseignement marocains, Mehdi Hijaoui, a affirmé disposer d'informations sur plusieurs dossiers retentissants impliquant les appareils sécuritaires marocains, dont la crise migratoire de Ceuta, le scandale Pegasus et l'affaire du boxeur Zakaria Moumni.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire français "Le Canard enchaîné", publié mercredi, un ancien responsable du renseignement extérieur marocain, en fuite à l'étranger, a mis directement en cause deux figures centrales de l'appareil sécuritaire et politique entourant le roi du Maroc : Abdellatif Hammouchi, patron de la police et du renseignement intérieur (DGST), et Fouad Ali El

Himma, proche conseiller de Mohammed VI, surnommé "le vice-roi".

L'ancien numéro deux de la Direction générale des études et de la documentation (DGED), qui a travaillé en étroite collaboration avec les deux dirigeants, a contesté la version selon laquelle les autorités marocaines auraient été prises de court par l'exode de milliers de personnes vers l'enclave espagnole Ceuta.

"Comment est-il possible que tant de personnes se dirigent vers la frontière sans que ni le +vice-roi+ ni le chef de la police n'en soient informés ?", s'interroge l'ancien haut fonctionnaire, qui a quitté le Maroc et vit désormais à l'étranger. Selon Hijaoui, Fouad Ali El Himma et Abdellatif Hammouchi

auraient eu connaissance de l'opération. Il présente cette dernière comme une manœuvre destinée à "déstabiliser" le gouvernement espagnol.

Au cours de l'entretien, Hijaoui a abordé l'affaire de cyber-espionnage Pegasus, développé par la société sioniste NSO Group. L'ancien responsable a confirmé l'utilisation de ce système par les services de renseignement marocains contre des responsables politiques et des journalistes dont le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, le président français Emmanuel Macron, l'ancien Premier ministre Edouard Philippe et plusieurs journalistes français.

Selon le récit de Hijaoui, des techniciens du groupe NSO ont présenté Pegasus à Hammouchi à

Rabat en 2017. Dès lors, le système aurait été géré par Hammouchi et El Himma, plaçant ainsi ces deux hauts responsables au cœur du contrôle des frontières à Ceuta et des écoutes téléphoniques internationales.

Il a également évoqué le cas du boxeur marocain Zakaria Moumni, qui affirme avoir été enlevé et torturé après son arrestation au Maroc en 2010.

Ses déclarations coïncident avec les conclusions d'un rapport de la police des frontières espagnole daté du 3 septembre. Selon la publication française, le document confirme la "permissivité totale" des forces de sécurité marocaines, leur attribuant la responsabilité de la "violation des frontières espagnoles et de l'Union européenne".

ACHEMINEMENT DE MIGRANTS MAROCAINS VERS CEUTA (ESPAGNE) :

Des documents confidentiels révèlent l'implication du Makhzen

D'autre part, des documents des services de renseignement et de sécurité espagnols ont révélé l'implication du régime du Makhzen dans l'afflux de milliers de migrants marocains en situation irrégulière vers Ceuta, après une alerte adressée par les services espagnols à leurs homologues marocains concernant un projet de traversée collective, sans qu'une réponse ferme ne soit apportée.

Le gouvernement espagnol a publié mercredi 40 documents, rapports et correspondances relatifs aux événements, émanant notamment du Centre national de renseignement (CNI), de la Garde civile, de la Police nationale et du Centre de renseignement des forces armées (CIFAS).

Ces documents retracent la chronologie des informations disponi-

bles avant l'afflux massif de migrants les 30 et 31 juillet derniers, au cours duquel plus de 70.000 personnes auraient tenté de rejoindre Ceuta.

Selon un document du CNI, les services espagnols avaient alerté, le 29 juillet, les deux services de renseignement marocains DGST et DGED sur des appels à une traversée vers Ceuta par voie terrestre et maritime le lendemain.

Le journal espagnol "El País" a indiqué que les deux groupes suivis par les services espagnols comptaient près de 180.000 personnes. Les informations avaient été transmises aux autorités espagnoles compétentes à Ceuta ainsi qu'à la Garde civile, confirmant le niveau d'alerte avant le déclenchement des événements. Dans les premières heures du 30 juillet, les services espagnols ont

constaté que les autorités marocaines n'avaient pas pris de mesures pour contenir la situation, alors que des centaines de personnes avaient déjà tenté de rejoindre Ceuta à la nage durant la nuit précédente.

Le CIFAS a affirmé que le comportement des forces marocaines était marqué par la passivité, permettant la poursuite des traversées terrestres et maritimes. Le rapport a également relevé la faiblesse du dispositif sécuritaire marocain alors que les rassemblements se multipliaient sur la côte opposée à Ceuta.

Selon le journal "El Diario", des rapports sécuritaires espagnols font état de l'absence d'actions marocaines pour empêcher les regroupements, citant des témoignages de migrants affirmant être passés près d'agents de sécurité

marocains sans être arrêtés et avoir reçu, pour certains, des indications sur les itinéraires à suivre.

Un rapport de la Police espagnole évoque également l'intervention d'éléments marocains en uniforme pour orienter certains migrants vers des points de passage, qualifiant la réponse marocaine de "tolérance totale".

Les documents espagnols écartent par ailleurs la responsabilité exclusive des réseaux de passeurs, estimant qu'ils n'auraient pas été capables d'organiser un mouvement d'une telle ampleur, dépassant 70.000 personnes.

Ces éléments mettent en cause, selon les rapports espagnols, le rôle du Makhzen dans l'utilisation de la question migratoire comme moyen de pression sur l'Espagne, tout en cherchant à se soustraire à sa responsabilité dans cette crise.

LA DÉCENNIE MACRON

La France affaiblie, l'Afrique perdue, l'Europe comme ultime scène

Par : Salah Iakoues

Il voulait transformer la France. Il prétend aujourd'hui transformer l'Europe. Entre les deux, une question dérangement demeure : qu'est devenue la France après près d'une décennie de macronisme ?

Emmanuel Macron aime les grandes visions, les grands discours et les grandes architectures géopolitiques. « Renaissance », « souveraineté européenne », « autonomie stratégique », « puissance européenne » : le vocabulaire est ambitieux.

Mais derrière les mots, il faut regarder les résultats. Et le bilan est beaucoup moins glorieux.

Une école qui décroche. Une dette publique qui dépasse désormais 117 % du PIB. Une Assemblée nationale fragmentée. Une majorité présidentielle disparue. Une influence française qui s'est considérablement réduite dans une partie du Sahel. Une relation avec l'Algérie dégradée au moment même où Rome et Madrid renforcent leurs liens avec Alger.

Et face à cette réalité, une fuite en avant vers la géopolitique européenne, l'Ukraine et le réarmement du continent.

Comme si l'on pouvait compenser les faiblesses d'une puissance nationale par l'affirmation permanente de son ambition internationale.

Macron voulait changer la France. La France a surtout changé de problème.



En 2017, Emmanuel Macron arrivait à l'Élysée avec une promesse presque messianique : dépasser les vieux clivages, moderniser l'État, libérer l'économie et remettre la France au cœur du projet européen.

Il devait être le président de la transformation. Mais près de dix ans plus tard, l'un des meilleurs moyens de mesurer cette transformation est de regarder l'école. Les données de l'OCDE sont sans appel sur plusieurs indicateurs : les performances françaises en mathématiques, en lecture et en sciences demeurent proches de la moyenne de l'OCDE, tandis que les inégalités sociales pèsent fortement sur les résultats scolaires. La France a également enregistré une forte baisse des performances en mathématiques entre 2018 et 2022.

Bien sûr, Macron n'a pas créé cette crise. Mais voilà précisément le problème : un prési-

dent qui se voulait celui de la transformation ne peut pas éternellement expliquer que les échecs viennent du passé.

L'école n'est pas une réforme parmi d'autres. Elle est le thermomètre de la puissance future d'un pays.

Une nation qui ne sait plus transmettre les savoirs fondamentaux, attirer des enseignants, réduire les fractures scolaires et former suffisamment de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens prépare mécaniquement son déclassement. On peut multiplier les discours sur l'intelligence artificielle, la réindustrialisation et la souveraineté technologique. Sans école performante, ces mots restent des slogans.

ET PENDANT CE TEMPS, LA DETTE GRIMPE

Il y a ensuite la grande contradiction financière. La dette

publique française atteignait 3 536 milliards d'euros, soit 117,5 % du PIB au premier trimestre 2026.

Ce chiffre devrait être au centre du débat national. Car la dette n'est pas simplement un chiffre comptable. Elle représente une partie de la liberté future d'un pays.

Certes, la pandémie, la crise énergétique et les mesures de soutien ont lourdement pesé sur les finances publiques. Il serait donc absurde d'attribuer mécaniquement chaque euro de dette au macronisme.

Mais après presque dix ans au pouvoir, une question devient incontournable :

qu'avons-nous obtenu en échange de cet endettement ? Une révolution éducative ? Une explosion de la productivité ? Une industrie française redevenue dominante en Europe ? Des finances publiques assainies ? Une France économiquement plus forte ? Le bilan est beaucoup plus nuancé que les promesses.

Le problème n'est donc pas seulement que la France soit endettée. Le problème est qu'elle est lourdement endettée sans avoir encore produit la transformation structurelle qui permettrait de rendre cette dette politiquement et économiquement soutenable.

Le macronisme devait dépasser les partis. Il a fabriqué une France ingouvernable.

Il y a ensuite l'échec politique. Macron avait promis de dépasser la vieille opposition entre gauche et droite.

Son mouvement avait effectivement réussi l'exploit de pulvériser les anciens équilibres. Mais la victoire du macronisme contenait déjà sa propre fragilité : en détruisant les anciennes structures sans créer une nouvelle culture politique durable, il a con-

tribué à installer une reconstitution permanente.

Aujourd'hui, l'Assemblée nationale est fragmentée. La majorité absolue a disparu.

Les gouvernements doivent négocier, chercher des compromis ou utiliser les mécanismes institutionnels de la Ve République pour survivre. Le président qui devait libérer la France de l'immobilisme est devenu le président d'une France politiquement bloquée. Voilà l'une des ironies de la décennie. Et puis vint l'Afrique

Mais c'est à l'extérieur que le bilan devient encore plus cruel. Pendant des décennies, la France avait construit en Afrique un système d'influence exceptionnel. Bases militaires, coopération, diplomatie, entreprises, réseaux politiques, francophonie : tout concourait à maintenir Paris au centre de plusieurs espaces africains. Cette architecture était déjà contestée avant Macron.

Mais sous sa présidence, le recul français s'est accéléré dans le Sahel. Mali, Burkina Faso, Niger.

La présence militaire française a reculé, les gouvernements ont revendiqué davantage de souveraineté et de nouveaux partenaires sont apparus.

Il ne faut pas raconter cette histoire comme si Paris avait été chassé d'Afrique par une seule puissance étrangère. Ce serait trop simple.

La réalité est plus embarrassante :

L'africain ne correspondait plus aux aspirations d'une nouvelle génération politique et sociale.

Le problème n'est donc pas seulement militaire. Il est politique. La France n'a pas seulement perdu des bases.

Elle a perdu une partie de sa capacité à fixer l'agenda. Et pendant que Paris reculait, Alger avançait

C'est ici que l'Algérie entre dans cette histoire. Car le recul français en Afrique ne se produit pas dans un vide géopolitique. Il ouvre des espaces.

Et l'Algérie est l'une des puissances qui peut naturellement les occuper.

Alger dispose d'un avantage que peu d'autres puissances possèdent : elle connaît le Sahel, partage des frontières avec plusieurs pays de la région, possède une armée importante, une diplomatie historique et une capacité énergétique considérable.

L'Algérie n'est pas une puissance mondiale. Mais elle est devenue une puissance régionale incontournable. Et son poids énergétique lui donne un levier supplémentaire. C'est précisément là que la politique française envers Alger apparaît comme une erreur stratégique.

Suite en Page 9



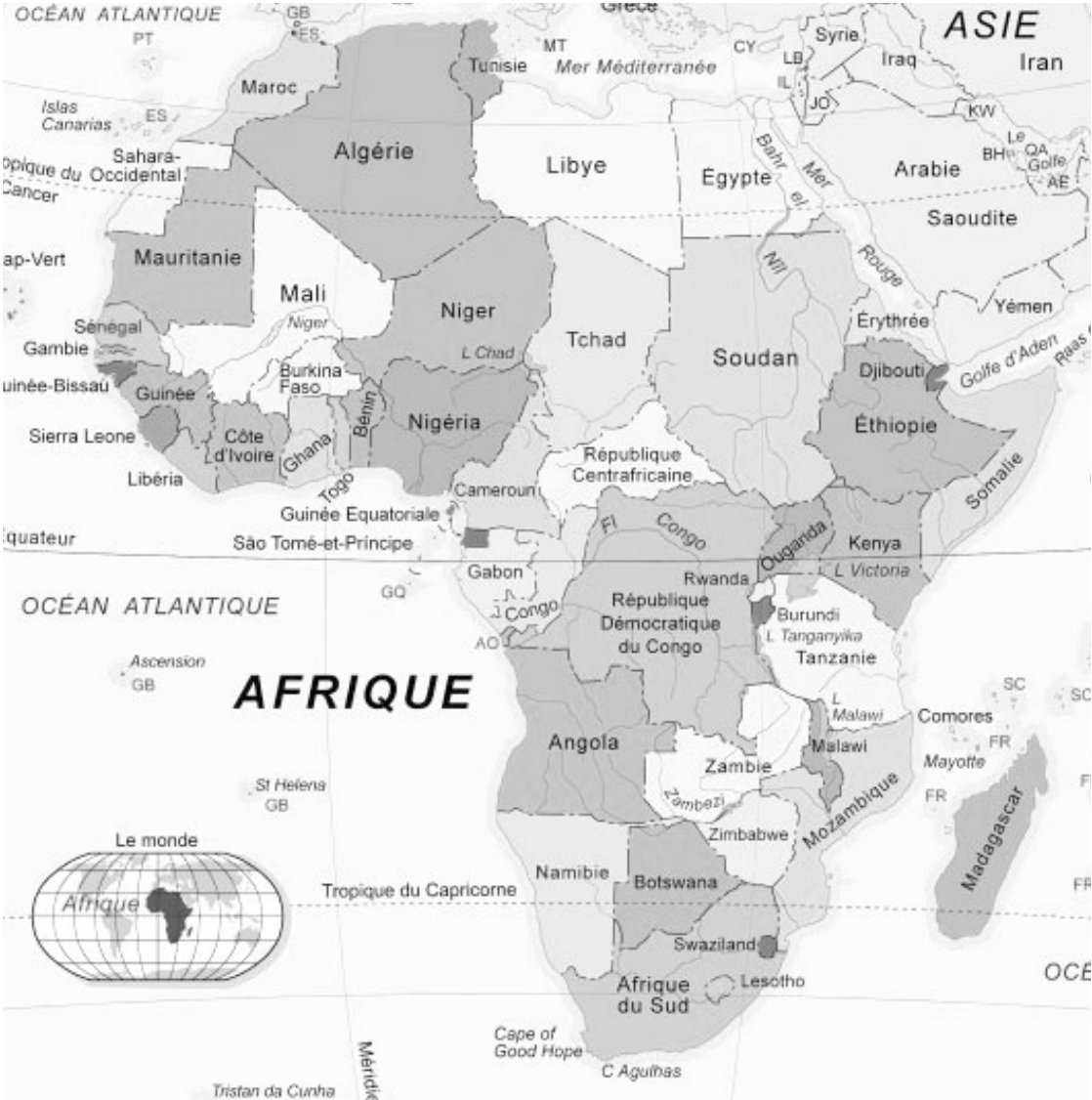
Suite de la page 8

LA FRANCE S'ÉLOIGNE D'ALGER, ROME SE RAPPROCHE

Pendant que Paris accumule les crises diplomatiques avec l'Algérie, l'Italie construit une relation de plus en plus stratégique avec elle. Gaz, Sonatrach, Eni, Investissements, Transition énergétique, Industrie, Méditerranée. L'Italie ne se contente plus d'acheter du gaz algérien. Elle cherche à transformer l'interdépendance énergétique en partenariat stratégique. Et Rome a compris quelque chose que Paris semble parfois oublier : en Méditerranée, la géographie est plus forte que les idéologies. L'Algérie est là. L'Italie est là, L'Europe a besoin d'énergie. Les intérêts finissent donc par imposer leur logique. Madrid revient également vers Alger. Le cas espagnol est encore plus spectaculaire. Après la crise diplomatique de 2022, Madrid avait pris une décision stratégique qui avait provoqué une réaction extrêmement dure d'Alger. Mais l'Espagne a fini par revenir vers la réalité géographique et énergétique. L'Algérie est à quelques centaines de kilomètres. Le gaz algérien alimente le marché espagnol. La Méditerranée impose ses contraintes. Et Madrid a compris qu'une relation stable avec Alger était dans son intérêt. Pendant que Paris se querelle avec Alger, Madrid et Rome cherchent à consolider leurs relations avec elle. Voilà une image qui devrait faire réfléchir les stratégies français.

MACRON N'A PAS « DONNÉ » L'ALGÉRIE À L'ITALIE ET À L'ESPAGNE

Il faut évidemment être honnête. L'Algérie n'appartient à personne. Elle ne remplace pas un partenaire par un autre. Elle diversifie. C'est même probablement l'une des caractéristiques majeures de la diplomatie algérienne contemporaine. Alger veut éviter de



dépendre d'une seule puissance. Elle développe ses relations avec la Chine, la Russie, la Turquie, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et d'autres partenaires. Mais une chose est certaine : la France n'est plus le passage obligé entre l'Algérie et l'Europe. Et cela constitue une rupture historique. Alors Macron se tourne vers l'Europe. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'omniprésence de l'Ukraine dans le discours présidentiel. L'Ukraine offre à Emmanuel Macron quelque chose que la politique intérieure française lui offre de moins en moins : un espace pour exercer son leadership. Sur le terrain intérieur, il doit gérer la dette, l'école, le déficit, les retraites, le pouvoir d'achat et une

Assemblée fragmentée. Sur la scène européenne, il peut parler de réarmement. De souveraineté. D'autonomie stratégique. De défense européenne. De sécurité du continent. De soutien à l'Ukraine. De rôle de l'Europe dans le nouvel ordre mondial. La scène change. Le discours aussi. Et le président français retrouve une stature de dirigeant européen. Mais cette stratégie comporte un risque. Peut-on diriger l'Europe quand on peine à diriger la France ? C'est la question que personne ne veut poser trop brutalement. Un leadership européen crédible suppose une puissance nationale solide. Il faut une économie compétitive. Une industrie forte. Une école performante. Des finances

soutenables. Une capacité militaire. Une diplomatie respectée. Des alliances solides. Or, lorsque plusieurs de ces éléments sont fragilisés, le leadership ne peut pas reposer uniquement sur la parole présidentielle. On ne devient pas une puissance européenne simplement parce que l'on prononce davantage de discours sur la puissance. Et l'Europe n'est pas la France. Macron peut proposer. Il peut convaincre. Il peut réunir. Il peut impulser. Mais il ne peut pas commander seul aux 27.

L'UKRAINE : GRAND PROJET EUROPÉEN OU DERNIÈRE BATAILLE POLITIQUE ?

C'est ici que l'histoire devient intéressante. L'Ukraine peut réellement constituer le grand dossier stratégique de la fin du macronisme. Si Macron parvient à contribuer à une véritable autonomie stratégique européenne, à renforcer l'industrie de défense, à maintenir l'unité européenne et à construire une architecture de sécurité durable, son bilan pourra être relu différemment. Il pourra alors défendre une idée simple : il n'a pas seulement gouverné la France ; il a préparé l'Europe au monde qui vient. Mais l'échec produirait l'effet inverse. Il donnerait l'impression d'un président qui, confronté à l'épuisement de son capital politique intérieur et au recul de l'influence française en Afrique et en Méditerranée, aurait trouvé dans la géopolitique européenne une nouvelle scène pour continuer à incarner la puissance. C'est toute la différence entre leadership et posture de leadership. Le paradoxe de la décennie Macron, voilà finalement le

paradoxe. Macron voulait rendre la France plus forte pour rendre l'Europe plus forte. Mais après presque dix ans, la France reste confrontée à une dette gigantesque, à une crise éducative profonde, à une fragmentation politique et à une perte d'influence dans une partie de son ancien pré carré africain. Dans le même temps, l'Algérie — que Paris aurait pu choisir de considérer comme un partenaire stratégique majeur — diversifie ses alliances et renforce ses relations avec Rome et Madrid. L'Italie transforme le gaz algérien en partenariat stratégique. L'Espagne revient vers Alger. Et l'Algérie renforce simultanément son rôle énergétique en Méditerranée et son poids diplomatique en Afrique. Pendant que Paris regarde vers l'Est et l'Ukraine, Alger regarde dans toutes les directions. C'est peut-être là que réside la différence fondamentale entre les deux stratégies. Paris cherche un leadership. Alger cherche des marges de manœuvre. Paris parle d'autonomie stratégique. Alger pratique la diversification stratégique. Paris cherche à entraîner l'Europe. Alger cherche à ne dépendre de personne.

LE VÉRITABLE BILAN NE SE MESURE PAS AU NOMBRE DE SOMMETS

Une présidence ne se juge pas au nombre de sommets internationaux, aux photographies avec les dirigeants étrangers ou à la longueur des discours sur le nouvel ordre mondial. Elle se juge à la puissance réelle laissée derrière elle. Une école qui forme mieux. Une économie qui produit davantage. Une industrie qui exporte. Une dette maîtrisée. Une société qui retrouve confiance. Une diplomatie qui conserve ses alliés. Une influence qui progresse au lieu de reculer. C'est à cette aune que la décennie Macron devra être jugée. Et le paradoxe restera probablement l'un des plus grands de la Ve République : Un président qui voulait rendre la France incontournable en Europe aura peut-être surtout réussi à rendre l'Europe indispensable à la recherche d'un nouveau souffle français. L'Ukraine peut encore changer cette histoire. Mais elle ne pourra jamais effacer les réalités françaises. Car on ne reconstruit pas une puissance par les discours. On la reconstruit par l'école, l'industrie, les finances publiques, l'innovation, l'énergie, l'armée et la confiance de son peuple. Et c'est peut-être là que se trouve la véritable question de l'après-Macron : La France veut-elle redevenir une puissance qui entraîne l'Europe, ou une puissance qui cherche dans l'Europe le moyen de compenser ce qu'elle a perdu chez elle, en Afrique et dans sa propre Méditerranée ?

S.L



EL WATAN

ELAINE MOKHTEFI :

L'Américaine qui avait fait de la cause algérienne son propre combat, s'est éteinte à 98 ans

Elle venait tout juste d'obtenir la nationalité algérienne et s'apprêtait à célébrer cette consécration à Alger.

Elaine Mokhtefi, militante anticolonialiste américaine, témoin privilégié des derniers mois de Frantz Fanon et pilier de la diplomatie tiers-mondiste algérienne des années 1960, s'est éteinte vendredi 11 septembre à New York, à l'âge de 98 ans.

UNE JEUNESSE AMÉRICAINE MARQUÉE PAR LE REJET

Elaine Mokhtefi est née Elaine Klein en 1928 à Hempstead, dans l'État de New York, au sein d'une famille juive laïque de commerçants modestes. Son enfance, passée à sillonner les États-Unis au gré des affaires familiales, est marquée par l'antisémitisme qu'elle dit avoir subi très tôt. À seize ans, elle quitte le foyer familial pour intégrer un collège en Géorgie, où elle découvre avec effroi la violence raciste des lois Jim Crow dans le Sud ségrégationniste, avant d'en être renvoyée.

PARIS, LA RENCONTRE AVEC LA CAUSE ALGÉRIENNE

En 1951, à 23 ans, elle traverse l'Atlantique en bateau, un voyage de quatorze jours qui la mène à Paris. L'année suivante, elle assiste au défilé du 1er mai dans la capitale française, où elle croise pour la première fois des militants syndicaux ouvriers algériens. C'est le début d'un engagement qui ne se démentira plus : elle devient traductrice pour plusieurs mouvements antiracistes et anticoloniaux, avant de rallier pleinement la cause de l'indépendance algérienne aux côtés de représentants du Front de libération nationale (FLN), dont Abdelkader Chandlerli.

AUPRÈS DE FRANTZ FANON, JUSQU'À SA MORT

En 1961, lorsque l'état de santé de Frantz



Fanon se dégrade gravement et que le psychiatre et essayiste martiniquais, figure majeure de la pensée anticoloniale, est hospitalisé aux États-Unis, Abdelkader Chandlerli confie à Elaine Mokhtefi la délicate mission de veiller sur lui. Elle assure une présence constante à ses côtés, l'entoure de soins attentifs et prend même en charge son fils Olivier, alors âgé de six ans. Elle restera ainsi l'un des rares témoins directs des derniers mois de la vie de Fanon, mort en décembre 1961, quelques mois seulement avant l'indépendance de l'Algérie qu'il n'aura pas vu advenir.

ALGER, CAPITALE DE LA RÉVOLUTION

Lorsque l'Algérie accède à l'indépendance en 1962, Elaine Mokhtefi choisit naturellement de s'y installer. Elle débarque à Alger fin octobre, à la veille du 1er novembre, date anniversaire du déclenchement de la guerre de libération. Elle gardera de ces festivités le souvenir de célébrations «grandioses», confiant plus tard : «Ici et là, je voyais des Algériens que j'avais connus à

New York et des progressistes français que j'avais rencontrés auparavant. L'euphorie était générale et libératrice.» Elle vivra douze ans dans la capitale algérienne, qui deviendra le centre de sa vie. Dans le nouvel État algérien, elle occupe plusieurs fonctions, notamment comme journaliste à l'Algérie Presse Service, où elle couvre les événements liés au mouvement tiers-mondiste naissant. C'est également à cette époque qu'elle épouse l'écrivain Mokhtar Mokhtefi, ancien combattant de l'Armée de libération nationale, scellant définitivement son appartenance à ce pays qu'elle avait choisi. Alger devient, durant ces années, un carrefour mondial des luttes de libération, accueillant militants, révolutionnaires et membres des Black Panthers américains venus y trouver refuge et soutien logistique. Elaine Mokhtefi sera contrainte de quitter le pays en 1974.

LE TÉMOIGNAGE D'UNE DÉCENNIE FLAMBOYANTE

Elle attendra plusieurs décennies avant de coucher ces souvenirs sur le papier.

Publiées en 2018 chez Verso Books sous le titre «Algiers, Third World Capital: Freedom Fighters, Revolutionaries, Black Panthers», ses mémoires paraissent en français l'année suivante aux éditions La Fabrique, sous le titre «Alger, capitale de la révolution.

De Fanon aux Black Panthers», dans une traduction qu'elle a elle-même assurée pour les éditions Barzakh. L'ouvrage constitue aujourd'hui l'un des témoignages historiques les plus précieux sur cette décennie où Alger fut, selon l'expression consacrée, le cœur battant de la contestation mondiale de l'ordre colonial.

L'ULTIME CONSÉCRATION, LA NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

En juillet dernier, le président Abdelmadjid Tebboune décide de lui octroyer la nationalité algérienne par décret présidentiel, daté du 8 Safar 1448 correspondant au 23 juillet 2026, en vertu des articles 11 et 12 de l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970. À 98 ans, celle qui avait consacré sa vie à l'Algérie devenait officiellement l'une des siennes.

L'année précédente, elle avait honoré de sa présence le Festival international d'Alger, à l'invitation des organisateurs et de l'Association internationale des amis de la révolution algérienne, entretenant depuis lors des échanges quotidiens avec ses proches qui laissaient présager un retour imminent au pays.

ELLE S'ÉTEINT SANS AVOIR REVU L'ALGÉRIE

Elaine Mokhtefi ne fêtera finalement pas cette naturalisation sur le sol algérien. Elle s'est éteinte vendredi 11 septembre à New York, alors qu'elle s'apprêtait à effectuer ce voyage tant attendu vers Alger. Sa disparition a été saluée dans la presse algérienne comme celle d'une «grande militante anticolonialiste» et d'une figure ayant consacré une vie entière aux luttes de libération, de Fanon aux Black Panthers, jusqu'à cette ultime reconnaissance officielle d'un pays qu'elle n'aura jamais vraiment quitté, même après en avoir été éloignée.

LE JOUR D'ALGERIE

L'ASSEMBLÉE ESPAGNOLE VOTE L'OCTROI DE LA NATIONALITÉ AUX SAHRAOIS

Une décision historique qui irrite le makhzen

La chambre basse du Parlement espagnol a approuvé jeudi 10 septembre une proposition de loi permettant aux Sahraouis nés sous l'administration espagnole d'obtenir la nationalité, une mesure qui pourrait concerner jusqu'à 110 000 personnes et provoque la colère de Rabat.

Le Congrès des députés espagnol a franchi un cap historique. Jeudi 10 septembre, la chambre basse du Parlement a voté en faveur de l'octroi de la nationalité espagnole aux Sahraouis nés à l'époque où Madrid colonisait le territoire du Sahara occidental, ainsi qu'à leurs descendants. La proposition de loi a été approuvée par 168 voix pour, 31 contre et 145 abstentions.

LE PARTI SOCIALISTE AU POUVOIR ET SON PARTENAIRE DE COALITION DE GAUCHE

Sumar, à l'origine de l'initiative, ont soutenu le texte.

Le Parti populaire (PP), principale formation conservatrice de l'opposition, s'est abstenu, tandis que le parti d'extrême droite Vox a voté contre.

Selon les estimations, entre 70 000 et 110 000 Sahraouis pourraient être éligibles à la citoyenneté espagnole.

«Nous restituons la carte d'identité nationale aux Sahraouis»

«Avec l'adoption de cette législation, nous restituons – et j'insiste sur le terme restituer – la carte d'identité nationale espagnole aux Sahraouis qui la détenaient autrefois et dont cet État les a privés», a déclaré Tesh Sidi, de la coalition de gauche Sumar, première femme d'origine sahraouie à siéger au Parlement espagnol. Bloquée pendant plusieurs mois, la proposition de loi avait finalement été validée par la commission de la Justice du Congrès des députés le mardi 30 juin, à la suite de l'intervention de députés membres du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Le processus d'adoption sera finalisé après la présentation du texte devant le Sénat, la chambre haute du Parlement. Une fois adoptée, la loi sera publiée au Journal officiel dans un délai de six mois, pour une entrée en vigueur prévue en avril 2027.

DEUX DISPOSITIFS POUR ACCÉDER À LA CITOYENNETÉ

Le texte prévoit deux voies d'accès à la nationalité espagnole. La première concerne les Sahraouis nés avant le 11 août 1977, qui pourront obtenir la nationalité immédiatement, sans obligation de résider sur le territoire espagnol. Pour ce faire, les intéressés devront être inscrits sur la liste du recensement de 1974, posséder des pièces d'identité espagnoles de l'époque ou

tout autre document délivré par l'administration espagnole. En obtenant la nationalité d'origine, ils pourront également la transmettre à leurs descendants. La seconde disposition permettra à l'ensemble des Sahraouis d'accéder à la nationalité après avoir résidé deux ans sur le territoire espagnol. Cette mesure s'inscrit dans un principe plus large, puisqu'elle concerne tous les peuples colonisés par l'Espagne : elle est valable pour les personnes originaires de pays latino-américains, d'Andorre, des Philippines, de Guinée équatoriale, du Portugal, ainsi que pour tout individu pouvant prouver être «sefardi», c'est-à-dire juif de la péninsule ibérique. Depuis le départ des Espagnols du Sahara occidental, territoire qu'ils ont occupé de 1884 à 1976, ce droit n'avait jamais été octroyé aux citoyens sahraouis

UN POIDS POLITIQUE ACCRU POUR LES SAHRAOIS

Forts de leur nationalité espagnole, ces Sahraouis auront un poids politique plus important en Espagne. Ils pourront entrer dans les partis politiques et les organisations de la société civile qui militent pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, renforçant ainsi leur capacité de lobbying auprès des institutions espagnoles et européennes.

Cette mesure intervient dans un contexte de tensions persistantes entre Madrid et Rabat autour de la question du Sahara occidental. Elle pourrait également avoir des répercussions sur les relations entre l'Espagne et le Maroc, qui considère le territoire comme une partie intégrante de son royaume.

Le jour même de l'adoption de la loi, le Maroc a réagi par un communiqué du ministère des Affaires étrangères consacré aux «développements récents dans les relations maroco-espagnoles».

Rabat y dénonce des «initiatives malheureuses qui alimentent la discorde». «Il est regrettable que des institutions législatives et judiciaires respectées adoptent des initiatives malheureuses qui alimentent la discorde. Ces dérives, où la simplification remplace la clarté et l'accusation remplace l'analyse objective, s'inscrivent dans une stratégie d'intimidation qui nuit à tous», peut-on lire dans ce texte.

Cette phrase atteste que le makhzen n'a pas du tout apprécié l'adoption de cette loi, qui permettra dans quelques mois d'identifier clairement les Sahraouis d'origine, par opposition aux familles de colons marocains installées dans les territoires occupés. Une distinction qui pourrait avoir des conséquences juridiques et politiques importantes dans le cadre du conflit du Sahara occidental.

PALESTINE OCCUPÉE

L'ONU alerte sur l'intensification du déplacement des Palestiniens en Cisjordanie

Les Nations unies ont mis en garde contre l'intensification, ces derniers jours, des démolitions de maisons et de biens palestiniens par les forces de l'occupation sioniste dans la région de Masafer Yatta, au sud de la Cisjordanie occupée, entraînant le déplacement de dizaines de Palestiniens dont des enfants, a rapporté vendredi l'agence de presse Wafa.



Un homme âgé et un enfant blessés, six Palestiniens arrêtés lors de raids israéliens dans des localités et villages de Jénine

Un homme âgé et un enfant ont été blessés à l'aube de ce samedi lors d'une incursion des forces d'occupation israéliennes dans le village de Marka, au sud de Jénine, tandis que six Palestiniens ont été arrêtés lors de raids menés dans plusieurs localités et villages du gouvernorat.

Selon des sources médicales, un homme de 68 ans a subi des contusions au dos et à la poitrine, tandis qu'un enfant de 14 ans a été victime d'une fracture de la main droite après l'incursion des forces d'occupation dans le village de Marka. Tous deux ont reçu des soins au centre d'urgence d'Arraba.

Dans le village de Deir Abu Daif, les forces d'occupation ont arrêté le jeune Mahmoud Khaled Yassine après avoir fait irruption dans le village et perquisitionné son domicile.

Les forces d'occupation ont également fait une incursion dans la localité de Faqu'a, où elles ont arrêté quatre Palestiniens : les anciens détenus Nabil Salah et Harith Massad, ainsi que Bachir Massad et Bilal Zuhdi Mohammad Omariya, après avoir perquisitionné leurs domiciles et saccagé leur contenu.

Les forces d'occupation ont par ailleurs investi le mont Abu Dhahir et la localité de Silat al-Harithiya, où elles ont perquisitionné plusieurs maisons, dont la plupart appartiennent à d'anciens

détenus, avant de se retirer de la localité.

Elles ont également fait une incursion dans le village de Zububa, à l'ouest de Jénine, et perquisitionné une maison, ainsi que dans le quartier d'Al-Almaniya, à l'est de la ville, où elles ont arrêté le jeune Fadi al-Hindi.

LA PRÉSIDENTE PALESTINIENNE SALUE LA DÉCLARATION DE 12 PAYS EN FAVEUR DE LA SOLUTION À DEUX ETATS

La présidence palestinienne a salué la déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de onze pays européens et du Canada appelant à protéger la solution à deux Etats et rejetant la colonisation, l'annexion et le déplacement forcé du peuple palestinien.

La présidence palestinienne a salué, mardi, l'intention des pays signataires d'imposer des restrictions nationales au commerce de marchandises avec les colonies, ainsi que leur soutien à l'adoption de mesures similaires au niveau européen, estimant qu'il s'agit d'une "mesure concrète visant à demander des comptes au système de colonisation et à ne pas reconnaître la situation illégale résultant de l'occupation".

Elle a affirmé que le lancement d'appels d'offres pour la mise en œuvre du plan de colonisation dit "E1", parallèlement à l'expansion des colonies, à la multiplication des agressions commises par les colons et au transfert de nouvelles

prérogatives en Cisjordanie occupée, constitue une violation du droit international, une menace pour l'unité de la Palestine et une atteinte aux perspectives d'établissement d'un Etat palestinien indépendant.

La présidence palestinienne a appelé les pays signataires, l'Union européenne et la communauté internationale à traduire leurs positions en mesures, notamment en interdisant les échanges et le commerce avec les colonies, en imposant des sanctions aux colons extrémistes et aux parties qui les soutiennent, et en demandant des comptes à l'occupation sioniste pour ses violations.

Elle a réaffirmé l'engagement de l'Etat de Palestine en faveur de la réalisation d'une paix juste et durable, fondée sur le droit international et les résolutions des Nations Unies, garantissant la fin de l'occupation et la concrétisation d'un Etat palestinien indépendant et souverain dans les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods-Est pour capitale.

LES DIRIGEANTS DES BRICS S'OPPOSENT AU DÉPLACEMENT FORCÉ DES PALESTINIENS DE GAZA

Les dirigeants des BRICS ont appelé samedi à intensifier les efforts pour prévenir et résoudre pacifiquement les conflits dans le contexte des guerres en Iran et en Ukraine, tout en s'opposant à tout déplacement forcé des Palestiniens de la bande de Gaza.

Ces appels figurent dans la Déclaration de New Delhi, adoptée à l'unanimité lors de la première journée du sommet de deux jours du groupe dans la capitale indienne. Exprimant leur « profonde inquiétude » face à la poursuite des violences à Gaza malgré l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2025, les dirigeants des BRICS ont appelé à mettre fin à « toute politique visant au déplacement forcé des Palestiniens de la bande de Gaza ».

La déclaration exprime également « une inquiétude concernant les dispositifs susceptibles de porter atteinte aux droits inaliénables du peuple palestinien et de légitimer ou de prolonger l'occupation ». « Nous réaffirmons qu'une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien ne peut être obtenue que par des moyens pacifiques et dépend du respect des droits légitimes du peuple palestinien, notamment les droits à l'autodétermination et au retour », indique-t-elle.

LIBAN

Le président Aoun écarte «pour l'heure» de nouvelles négociations avec l'entité sioniste

Le président libanais Joseph Aoun a déclaré samedi qu'il n'y avait « pas de nouvelles négociations avec Israël à l'heure actuelle », réaffirmant l'exigence de son pays quant à un retrait de l'occupation sioniste et au retour des prisonniers et des déplacés dans leurs localités d'origine.

« Il n'y a pas de nouvelles négociations avec Israël à l'heure actuelle », a indiqué Aoun à la presse lors d'un déplacement dans la ville méridionale de Nabatieh, où il était accompagné du commandant en chef de l'armée, Rodolphe Haykal, et des directeurs des services de sécurité libanais.

« Le retrait, le retour des prisonniers et

des personnes déplacées ainsi que la reconstruction constituent des principes nationaux que nous nous engageons à concrétiser », a-t-il ajouté dans des propos rapportés par l'agence de presse officielle ANI.

Un responsable américain a indiqué vendredi au site d'information Axios que la prochaine session de pourparlers israélo-libanais, initialement programmée la semaine prochaine à Rome, avait été reportée.

Les négociations directes entre le Liban et Israël se sont ouvertes le 14 avril lors d'une réunion sous l'égide des États-Unis à Washington.

Les rounds successifs ont porté sur les

modalités d'un cessez-le-feu, le retrait des forces israéliennes, le tracé des frontières ainsi que le dossier des prisonniers et des personnes disparues.

Beyrouth et l'entité sioniste ont signé le 26 juin à Washington un accord-cadre parrainé par les États-Unis, prévoyant un retrait progressif des forces israéliennes du territoire libanais et le déploiement de l'armée libanaise dans les secteurs évacués.

L'entité sioniste continue d'occuper plusieurs zones dans le sud du Liban, regroupant des territoires sous contrôle militaire depuis des décennies ainsi que des positions conquises lors des guerres et opérations militaires récentes.

UNE FEMME ENCEINTE SUCCOMBE À SES BLESSURES PAR BALLES ISRAËLIENNES AU SUD DE KHAN YUNIS

Une femme enceinte a succombé ce samedi aux blessures qu'elle avait subies après avoir été touchée par des tirs des forces d'occupation israéliennes, au sud de la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Notre correspondant, citant une source médicale, a rapporté que la Palestinienne Iman Chalouf avait succombé à ses blessures, tout comme son fœtus, après avoir été tous deux touchés par des tirs des forces d'occupation israéliennes trois jours auparavant.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre dernier, le bilan s'élève à 1 359 morts et 4 571 blessés, tandis que 831 dépouilles ont été récupérées. Plusieurs victimes se trouvent toujours sous les décombres, les équipes de secours et de sauvetage étant dans l'incapacité d'atteindre les personnes encore ensevelies.

Le bilan de la guerre génocidaire menée par les forces d'occupation israéliennes contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à 73 670 morts et 174 682 blessés.

DOULEURS À LA HANCHE

3 astuces pour les soulager !

Les douleurs à la hanche peuvent découler de nombreuses pathologies. Celles-ci entraînent parfois une immobilisation partielle ou totale. Heureusement, il est possible de soulager ses maux grâce à quelques astuces simples. Découvrez lesquelles.

DOULEURS À LA HANCHE : QUELLES SONT LES CAUSES ?

Une douleur à la hanche peut s'expliquer de plusieurs manières différentes. Et en fonction de la pathologie, les douleurs ne se manifestent pas de la même manière. Ainsi, il est possible de souffrir de :

Arthrose de la hanche. C'est la première cause de douleur de la hanche chez les seniors. Elle se traduit par des douleurs lors de la marche ou d'un effort solli-



çant cette articulation ;

Tendinite de la hanche. La douleur se manifeste à l'effort uniquement. Les patients sont généralement des femmes âgées de 40 à 60 ans ;

Traumatisme. En cas de blessure traumatique, comme une luxation de la hanche ou d'une fracture, les douleurs sont très intenses. Elles entraînent une

impotence partielle ou totale. En cas de fracture, il est également possible de constater un gonflement ou une ecchymose ;

Polyarthrite rhumatoïde. La douleur est causée par une maladie inflammatoire des articulations. Elle évolue par des poussées qui se traduisent par des crises douloureuses ;

Douleur référée. Toutes les

douleurs ressenties au niveau des hanches ne viennent pas forcément de l'articulation. Il peut s'agir d'une douleur référée causée par une affection au niveau des vertèbres lombaires.

La liste n'est bien sûr pas exhaustive mais ce sont les causes principales qui provoquent des douleurs au niveau de la hanche.

3 ASTUCES POUR SOULAGER LES DOULEURS À LA HANCHE

Pour soulager les douleurs au niveau de la hanche, il existe plusieurs façons de faire. Tout dépend de la cause de votre douleur. Mais en règle générale, il est possible de :

De s'offrir un peu de repos s'il s'agit d'une douleur mineure. Pour guérir, il est ainsi possible de réduire son activité ou d'éviter de bouger durant un certain temps.

La glace est également pratique pour apaiser les douleurs ;

D'élever vos hanches en les posant sur un oreiller. Cela permet d'alléger les douleurs ;

De faire des exercices de kinésithérapie. Commencez allongé sur le dos, jambes tendues. Repliez doucement le genou (côté de la hanche douloureuse) en faisant glisser votre pied sur le sol aussi loin que possible. Maintenez la position et tendez doucement la jambe dans le mouvement inverse. Répétez cinq à dix fois. En fonction des pathologies qui vous créent les douleurs, les professionnels de santé sauront vous aiguiller vers un traitement adapté.

Laver les vêtements neufs avant de les porter, vrai ou faux ?

Vous êtes du genre à ne pas pouvoir attendre avant de montrer fièrement aux autres vos dernières trouvailles mode ? Mauvaise idée !

Selon certains experts, porter des vêtements neufs sans les avoir lavés au préalable peut être nocif pour votre peau. Deux dermatologues et un fabricant de vêtements nous expliquent pourquoi il est important de laver nos vêtements neufs avant de les porter.

DES VÊTEMENTS RECOUVERTS DE SUBSTANCES CHIMIQUES

Si vos vêtements neufs ne sentent pas mauvais et sont propres, cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont sans danger pour votre santé. Certains vêtements neufs peuvent contenir des substances toxiques pouvant pénétrer dans la peau.

Beaucoup d'usines de textile sont situées dans des zones urbaines très pol-

luées. Selon Lee W. Johnson, créateur de la marque de vêtements pour hommes Old Bull Lee, les usines où sont fabriquées les vêtements sont des endroits dont l'air est pollué et ces polluants peuvent se déposer sur les vêtements.

Mais ce n'est pas tout, les substances chimiques utilisées pour la fabrication des vêtements peuvent être nocives. Selon le professionnel du textile, les tissus de nos vêtements peuvent contenir :

Du plomb, un ingrédient souvent présent dans les pigments utilisés pour colorer les vêtements.

Du formaldéhyde, une substance reconnue comme cancérigène et souvent utilisée pour la fabrication de vêtements infroissables.

Des produits chimiques perfluorés (PFC).

Des colorants azoïques, des substances cancérigènes qui sont facilement absor-

bées par la peau et qui peuvent déclencher un eczéma de contact.

UN RISQUE DE DÉMANGEAISONS ET D'ÉRUPTION CUTANÉE

Interrogée par le Huffington Post sur les éventuels effets nocifs des vêtements neufs sur la peau, le Dr Loretta Ciraldo, dermatologue à Miami, alerte sur des cas de dermatite de contact allergique déclenchée par le port de vêtements neufs.

En effet, certaines substances citées plus haut peuvent provoquer une éruption cutanée caractérisée par des rougeurs et des démangeaisons.

La transpiration et la friction des vêtements contre la peau peuvent entraîner la libération de substances chimiques potentiellement allergènes. Celles-ci peuvent pénétrer dans l'épiderme. La dermatite de contact allergique peut aussi se manifester

par une hyperpigmentation de la peau

Comment laver vos vêtements neufs ? mettez vos vêtements à l'envers avant de les passer en machine pour un lavage à froid (le froid retient la couleur). Faites-les ensuite sécher à basse température pour retirer les éventuels résidus de suie et de toxines qui peuvent être présents à la surface des tissus et qui proviennent des usines et entrepôts par lesquels ils sont passés durant leur fabrication et leur acheminement.

Si les tissus de vos vêtements neufs sont fragiles et que vous avez peur de les abîmer en machine, lavez-les à la main.

"Un lavage rapide à la main avec un peu de lessive suffit à éliminer les saletés et substances chimiques présentes sur les vêtements, avant qu'ils ne soient au contact de la peau", fait savoir un dermatologue.

SELON DES SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE

Voici comment le jeûne intermittent agit contre l'inflammation

On le dit et on le répète : le jeûne intermittent aurait le pouvoir de réduire l'inflammation généralisée du corps. Oui, mais comment ? Des chercheurs britanniques ont peut-être trouvé la réponse.

Le jeûne intermittent n'aura jamais été autant à la mode qu'en ce moment. Ce régime alimentaire consiste à alterner des périodes de prises alimentaires normales (ou modérées) avec des périodes de jeûne plus ou moins longues.

Dans le détail, le jeûne intermittent se décline en plusieurs

versions : le jeûne 16/8 qui consiste en un jeûne de 16 heures et une période de prises alimentaires de 8 heures, le jeûne 5/2 qui consiste en 5 jours d'alimentation libre et 2 jours restreints en calories (500-600 calories par jour) ou encore le jeûne 1/1 qui consiste à jeûner un jour sur deux.

Les bienfaits du jeûne intermittent font encore l'objet de controverses dans la communauté scientifique. Mais une récente étude, réalisée par des scientifiques de la Cambridge University (en Angleterre), a

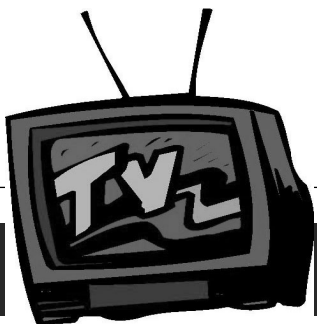
peut-être réussi à découvrir de quelle façon ce régime alimentaire agit sur l'inflammation de l'organisme.

Les chercheurs britanniques ont observé que le jeûne intermittent contribuait à réduire le taux sanguin de NLRP3. Cet « inflammasome » (une association de protéines) serait impliqué dans plusieurs maladies que l'on soupçonne d'être favorisées par l'inflammation générale de l'organisme, telles que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, l'athérosclérose et l'obésité.

LA CLÉ : L'ACIDE ARACHIDONIQUE, UN OMÉGA-6

Pour démontrer leur hypothèse, les scientifiques ont mis sur un jeûne 5/2 : 21 volontaires ont été invités à consommer un repas à 500 Kcal, puis à jeûner pendant 24 heures avant de reprendre un repas à 500 Kcal. Grâce à des prélèvements, les chercheurs ont observé une augmentation de l'acide arachidonique dans leur sang : or, cet acide gras oméga-6 aurait la capacité de « combattre » le NLRP3.

Ce n'est pas la première fois que les bienfaits du jeûne intermittent sur la santé sont mis en lumière par la Science : début avril 2024, une étude américaine a ainsi observé des bénéfices du côté de la santé intestinale, avec une meilleure régulation de la glycémie (le taux de sucre dans le sang). Par ailleurs, une étude autrichienne (réalisée fin 2023) est parvenue à démontrer que le jeûne intermittent était sans danger pour les patients diabétiques, qui pouvaient même recourir à cette méthode pour perdre du poids. Que du bon !



Selection du jour

TF1

20h10

Qu'est-ce qu'on a tous fait
au Bon Dieu ?

Avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittan, Medi Sadoun, Frédéric Chau, Noom Diawara, Frédérique Bel, Elodie Fontan, Alice David, Emilie Caen, Salimata Kamate, Daniel Russo, Tatiana Rojo, Pascal N'Zonzi, Farida Ouchani

Ce sont bientôt les 40 ans de mariage de Claude et Marie Verneuil. Pour l'occasion, leurs quatre filles décident d'organiser une grande fête surprise dans la maison familiale de Chinon et d'y inviter les parents de chacun des gendres pour quelques jours. Claude et Marie vont devoir accueillir sous leur toit les parents de Rachid, David, Chao et Charles : ce séjour «familial» s'annonce mouvementé.

5
20h05

Mao, le dernier empereur

Réalisateur : Serge de Sampigny

En 1949, à l'âge de 56 ans, Mao Zedong a conquis la Chine après plus de deux décennies passées en clandestinité dans les montagnes. Fils d'un petit propriétaire terrien du Hunan, son parcours semé de violence et de manipulations témoigne d'une habileté hors du commun. Soutenu par Staline, Mao a su s'imposer au sein du parti communiste et faire figure de libérateur face aux Japonais. Il a vaincu le nationaliste Chiang Kai-shek, qui dirigeait l'essentiel du pays. Un tour de force qui lui a permis de devenir l'un des hommes les plus puissants de la planète.



6

20h10

Zone interdite

Présenté par : Ophélie Meunier

L'école française traverse-t-elle une crise sans précédent ? Élèves privés de professeurs, enseignants agressés, parents qui contestent leur autorité, niveau scolaire en baisse : les situations alarmantes se multiplient. En 2023, 911 agressions ont été recensées et 2 859 enseignants ont démissionné. Pendant un an, les journalistes de «Zone Interdite»



ont enquêté, parfois en caméra cachée, sur les dysfonctionnements de l'Éducation nationale. Recrutés comme enseignants avec une simple licence de communication, ils n'ont fait l'objet d'aucun contrôle. À 27 ans, Florence a reçu une menace. Près de Dijon, Sally s'est barricadée face à un élève.

france
2

20h10

Second tour



Avec Cécile de France, Albert Dupontel, Nicolas Marié, Uri Gabriel, Philippe Uchan, Catherine Schaub-Abkarian, Gilles Gaston-Dreyfus, Scali Delpeyrat, Sharif Andoura, Jackie Berroyer, Magali Bonat, Guillemette Buffet, Johann Dionnet, Philippe Duquesne, Bouli Lanners

L'élection présidentielle se profile. Fraîchement entré en politique et candidat prometteur, Pierre-Henry Mercier est victime d'un attentat et toute la presse s'intéresse à lui. Journaliste en disgrâce, placardisée au service sport, Nathalie Pove a l'opportunité de couvrir la campagne d'entre-deux-tours de Mercier ; un homme qu'elle connaît personnellement et qu'elle soupçonne de cacher un secret. Elle entame une enquête avec son fidèle caméraman, Gus.

france
3

20h10

Brokenwood

Avec Neill Rea, Fern Sutherland, Christina Ionda, Jarod Rawiri, Karl Willetts, Tracy Lee Gray, Jason Hoyte, Kauri Williams, Bronwyn Bradley, Cameron Rhodes, Michael Galvin, Roy Ward, Daniel Watterson

Un homme est mortellement poignardé lors d'une séance de spiritisme sans que l'on retrouve d'arme et Mike Shepherd doit enquêter sur ce drame afin d'attraper le meurtrier. Se demandant si des forces surnaturelles sont à l'oeuvre, l'équipe doit faire la part des choses entre superstition et réalité. Avec son sens de la déduction et son approche méthodique, Mike tente de comprendre ce qui s'est réellement passé durant cette étrange séance et de démêler le vrai du faux, sans mauvais esprit.

9
20h25

Opération Portugal

Avec D'jal, Sarah Perles, Bruno Sanches, Pierre Azema, Farida Ouchani, Eric Da Costa, Serge Da Silva, Frédéric Chau, Vincent Moscato, Léticia Bellicini, Carl Ernouf, Arnaud Toussaint, Dorian Kane, William Louis

Hakim, 35 ans, sympathique flic de quartier d'origine marocaine, doit infiltrer la communauté portugaise pour les besoins d'une enquête. Mais peut-on devenir portugais en trois jours ? Surtout quand on sait qu'en intervention Hakim est une catastrophe ambulante. Sa maladresse et sa malchance transforment ses nombreuses initiatives en cataclysmes. Le costume est clairement trop grand pour lui ! Rapidement pris au piège entre ses sentiments et sa mission, Hakim, qui vit seul avec sa mère, va découvrir une communauté, mais aussi une famille.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

76,4 Le taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans dans l'Union européenne a légèrement progressé au deuxième trimestre 2026, atteignant 76,4 %.

25 ANS APRÈS LE 11-SEPTEMBRE

L'ONU appelle à s'adapter à l'évolution des menaces terroristes

Vingt-cinq ans après les attentats du 11 septembre, de hauts responsables de l'ONU chargés de la lutte contre le terrorisme ont averti vendredi que les menaces terroristes étaient devenues plus fragmentées, davantage liées aux nouvelles technologies et plus difficiles à détecter. Ils ont appelé à renforcer la coopération internationale, les efforts de prévention et les partenariats avec le secteur privé. S'exprimant lors d'une réunion publique du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée au 25^e anniversaire des attentats, les responsables ont souligné que les mesures de lutte contre le terrorisme devaient s'adapter à l'évolution rapide des méthodes utilisées par les groupes terroristes, tout en respectant les droits humains et le droit international.

Natalia Gherman, directrice exécutive de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU (DECT), a déclaré que la communauté internationale avait réalisé des progrès importants depuis les attentats, mais que « beaucoup reste encore à faire ».

« Au cœur de cette action se trouvent la solidarité et la coopération internationale pour prévenir le terrorisme, traduire les terroristes en justice et veiller à ce qu'ils ne puissent trouver de refuge », a-t-elle déclaré, faisant référence aux obligations établies par la résolution 1373 du Conseil de sécurité, adoptée au lendemain des attentats du 11 septembre.

Natalia Gherman a souligné que les organisations terroristes étaient de plus en plus fragmentées et décentralisées, exploitant les faiblesses de la gouvernance, les revendications locales et l'instabilité, tout en diversifiant leurs réseaux



de financement. Elle a également alerté sur l'utilisation croissante des technologies, notamment des systèmes d'aéronefs sans pilote, pour mener des opérations de surveillance et des attaques, ainsi que sur l'exploitation des réseaux sociaux, des plateformes de jeux vidéo et d'autres espaces en ligne pour recruter des jeunes. « Les progrès de l'intelligence artificielle et la génération automatisée de contenus accroissent encore la rapidité, l'ampleur et la précision » du recrutement et de l'exploitation à des fins terroristes, a-t-elle déclaré.

Natalia Gherman a également évoqué le recours à des méthodes de financement du terrorisme de plus en plus sophistiquées, notamment les services de paiement en ligne, le financement participatif, les services d'argent mobile et les actifs virtuels, parallèlement aux méthodes tradition-

nelles telles que le transport d'espèces par des passeurs. Elle a appelé la communauté internationale à poursuivre ses efforts pour identifier les nouveaux risques liés au financement du terrorisme et élaborer des réponses adaptées.

Eihab Omaish, directeur chargé des politiques et de la coordination au Bureau de lutte contre le terrorisme de l'ONU, a estimé que les attentats du 11 septembre avaient profondément transformé le paysage de la sécurité internationale, tout en mettant en garde contre tout relâchement.

« Les acteurs terroristes ont adapté leurs méthodes et notre réponse collective doit suivre le rythme », a-t-il déclaré.

Eihab Omaish a identifié trois enseignements à tirer des 25 dernières années : les mesures de sécurité doivent s'accompagner d'efforts de prévention durables ; la

coopération internationale doit associer la société civile, les femmes, les jeunes et les victimes du terrorisme ; et la lutte contre le terrorisme doit respecter le droit international.

« Une lutte efficace contre le terrorisme et le respect du droit international se renforcent mutuellement », a-t-il affirmé, avertissant que les mesures qui portent atteinte aux droits humains et à l'État de droit finissent par affaiblir les efforts collectifs contre le terrorisme.

Naureen Chowdhury Fink, directrice exécutive du Global Internet Forum to Counter Terrorism (GIFCT), organisation internationale spécialisée dans la lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes, a insisté sur le rôle croissant des technologies.

« Les technologies émergentes ne sont plus seulement un outil important pour les terroristes ; elles en sont devenues l'outil principal », a-t-elle déclaré devant le Conseil.

Elle a estimé que l'intelligence artificielle pouvait réduire les obstacles auxquels sont confrontées les personnes souhaitant commettre des attentats en leur fournissant des informations et une assistance personnalisées, tandis que la « diffusion » idéologique et opérationnelle rend les auteurs d'attaques plus difficiles à identifier. Naureen Chowdhury Fink a également appelé les gouvernements à considérer les entreprises technologiques comme des partenaires essentiels dans la lutte contre le terrorisme.

« La lutte multilatérale contre le terrorisme doit inclure le secteur privé et renforcer les possibilités de partenariats public-privé », a-t-elle déclaré.

R.I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le militant soudanais Maaz Tageldin a accusé hier, les Emirats arabes unis de jouer un rôle dans le soutien aux Forces de soutien rapide (FSR), qu'il qualifie de « milice génocidaire », et de favoriser ainsi la déstabilisation du Soudan. Contacté par la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Tageldin a affirmé que « les Emirats assurent un appui logistique et militaire aux FSR », accusées d'avoir commis de nombreux massacres depuis le début de la guerre, notamment à Al-Fachar et Al-Dinaina.

Selon lui, « le rapprochement entre les FSR et Israël aurait été facilité par les Emirats, en raison de leurs relations étroites avec l'entité sioniste », soulignant « l'importance stratégique du Soudan, situé au carrefour de l'Afrique subsaharienne, de la Corne de l'Afrique et du monde arabe, et disposant d'une longue façade maritime sur la mer Rouge ». Le militant estime que les Emirats privilégient « le chaos » afin d'accroître leur influence régionale, évoquant également une importante capacité de lobbying à l'international.

Il affirme enfin que ce lobbying aurait contribué à empêcher l'adoption de sanctions internationales contre les FSR depuis le début du conflit.

Il convient de souligner que l'Algérie a fermé à minuit son espace aérien à

Le rôle des Emirats arabes unis dans le soutien aux forces de milice génocidaire « FSR » démasqué

l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Emirats Arabes Unis, en provenance ou à destination de ce pays, à l'exception des vols commerciaux civils émiratis en provenance ou à destination de l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'année 2026, date de fin du contrat.

D'autre part, des organisations allemandes et internationales de défense des droits humains ont alerté sur le rôle des Emirats arabes unis dans la prolongation de la crise au Soudan et l'aggravation des violations des droits humains contre les civils, compte tenu du soutien financier, militaire et logistique continu apporté aux Forces de soutien rapide (FSR).

Contestant la visite attendue du président des Emirats arabes unis à Berlin, la "Société allemande pour les peuples menacés" avait annoncé, via sa page officielle, un rassemblement et une marche jeudi à Washingtonplatz à Berlin, sous le slogan "Soudan : Non aux accords avec les commanditaires de guerre".

Ce rassemblement visait à condamner le soutien financier et militaire des Emirats aux FSR qui, selon l'ONG, leur permet de poursuivre leur guerre contre les civils et alimente l'escalade des violations et la catastrophe humanitaire au Soudan.

L'ONG allemande a déclaré, dans un communiqué, que les Emirats apportaient

un soutien financier et militaire à ces forces, leur permettant de poursuivre le conflit en perpétrant des violences extrêmes contre la société civile au Soudan, selon le quotidien allemand Die Welt.

Cette déclaration intervient quelques jours après la publication d'un rapport de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Soudan, qui a documenté l'existence de réseaux extérieurs fournissant aux Forces de soutien rapide des armes, du matériel militaire, une formation, un soutien logistique et des combattants.

Dans le même contexte, Human Rights Watch (HRW) avait appelé les autorités allemandes à aborder la question du rôle des Emirats au Soudan lors de la rencontre entre le président émirati et des responsables allemands à Berlin.

La HRW a ajouté que le groupe Global Security Services, basé à Abou Dhabi, a recruté des centaines de mercenaires colombiens depuis 2024, déployés au Soudan aux côtés des FSR, alors que des violations massives des droits humains sont signalées.

L'Organisation a également appelé les Etats membres de l'UE à enquêter sur le rôle de cette entreprise et son P-DG, soulignant la nécessité d'un embargo européen sur les armes à destination des Emirats. Par ailleurs, le Financial Times a

publié une lettre d'Amjed Farid al-Tayeb, conseiller politique du Conseil de souveraineté de transition soudanais, affirmant que les Emirats ont mis en place une structure commerciale facilitant la contrebande et le blanchiment des profits de l'or soudanais, et que les revenus générés par ces réseaux peuvent servir à financer la poursuite du conflit par les FSR.

Mercredi dernier, Amjed Farid avait déclaré aux médias soudanais que les Emirats s'étaient efforcés d'empêcher la transmission d'un rapport de l'ONU sur le Soudan au Comité des sanctions du Conseil de sécurité.

Il a expliqué que ce rapport contenait des documents et des preuves concernant le soutien apporté aux FSR et a affirmé qu'Abou Dhabi avait œuvré pour empêcher qu'il emprunte le circuit des sanctions au sein de l'ONU.

Ces positions, confortées par les conclusions de l'enquête de l'ONU, placent le rôle des Emirats arabes unis dans le conflit soudanais au cœur des critiques internationales en matière de droits humains, alors même que ses répercussions se font encore sentir dans le pays depuis avril 2023 et que son impact sur les civils s'aggrave, avec des déplacements de population continus et une crise humanitaire qui s'intensifie.

B. KH.